
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "La conception de la gauche selon le Parti socialiste en Belgique"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Potalivo, Sébastien

Promoteur(s) : Verjans, Pierre

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en politiques européennes

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/17580>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



LIÈGE université

**Droit, Science Politique
& Criminologie**

La conception de la gauche selon le Parti socialiste en Belgique

MÉMOIRE EN SCIENCE POLITIQUE

Sébastien POTALIVO

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Master en science politique

PROMOTEUR : M. Pierre VERJANS

LECTEURS : M. François DEBRAS et M. Geoffroy MATAGNE

*De l'école maternelle à l'Université, ce mémoire vient achever ce cycle de vie.
Je souhaite remercier ici l'Université de Liège et tous ses membres pour ces cinq dernières
années. Plus particulièrement mon promoteur, M. Pierre Verjans ainsi que mes lecteurs, MM.
François Debras et Geoffroy Matagne pour leurs réflexions critiques et leurs disponibilités.*

Table des matières

1. INTRODUCTION	1
2. HISTORIQUE DU PARTI SOCIALISTE.....	2
2.1) LE PARTI SOCIALISTE EN BELGIQUE	2
2.1.1) ORIGINE	2
2.1.2) LA REFOUNDATION « SOCIALISTE » D’APRES 1945.....	3
2.1.3) LA SEPARATION LINGUISTIQUE DE 1978	3
2.1.4) CONTINUITE IDEOLOGIQUE.....	4
3. CADRE THEORIQUE.....	6
3.1) LES CLIVAGES ET POSITIONNEMENTS DU PARTI.....	6
3.1.2) LA STRUCTURE DES CLIVAGES.....	6
3.1.2) LES POSITIONNEMENTS POSSIBLES SUR CES CLIVAGES	7
3.1.3) LIMITE ET JUSTIFICATION	9
3.2) LA DISTINCTION GAUCHE – DROITE.....	10
3.2.1) LE CLIVAGE EGALITAIRE	10
3.2.2) LA GAUCHE EGALITAIRE ET LE CLIVAGE POSSEDANTS – TRAVAILLEURS	12
3.3) LE ROLE DE LA FONCTION PROGRAMMATIQUE.....	13
3.3.1) LES PARTIS POLITIQUES EN BELGIQUE ET LES PROGRAMMES ELECTORAUX	14
3.3.3) LA SALIENCY THEORY	15
3.3.4) LE PROGRAMME COMME DISCOURS	17
3.3.5) LIMITE ET JUSTIFICATION	19
4. METHODOLOGIE.....	21
4.1) LA DELIMITATION DU TERRAIN.....	21
4.1.1) LA SELECTION DES TERRAINS	21
4.1.2) LA COLLECTE DES DONNEES.....	22
4.2) L’ANALYSE DES DONNEES	23
4.2.1) L’ANALYSE LEXICOMETRIQUE.....	23
4.2.2) L’ANALYSE SOCIO-IDEOLOGIQUE	23

4.2.3) LA COMPLEMENTARITE DES DEUX APPROCHES	24
4.3) LA POSTURE INTERPRETATIVE	25
<u>5. L'ANALYSE QUANTITATIVE.....</u>	<u>27</u>
5.1) LE TYPE D'ELECTION ET LE NOMBRE DE MOTS	29
5.2) L'IMPORTANCE RELATIVE DES THEMATIQUES.....	31
5.2.1) LES TREIZE THEMATIQUES.....	34
5.2.2) LA MOBILISATION DES THEMATIQUES PAR LE PARTI SOCIALISTE	35
a) Relations extérieures.....	36
b) Questions institutionnelles et démocratiques	38
c) Groupes minoritaires.....	39
d) Politiques économiques	40
e) État-providence	41
f) Enseignement et culture.....	42
5.2.3) INVERSION DU SYNTAGME : DES HOMMES A L'ECONOMIE.....	44
5.3) ÉVOLUTION DU VOCABULAIRE.....	45
<u>6. L'ANALYSE QUALITATIVE.....</u>	<u>48</u>
6.1) LA NOTION D'EGALITE DANS LES PROPOSITIONS ECONOMIQUES.....	48
6.2) COMPARAISON CHRONOLOGIQUE DES PROPOSITIONS	49
6.2.1) LE CLIVAGE CAPITAL – TRAVAIL ET LA (PRE/RE-)DISTRIBUTION.....	49
6.2.2) LA VALEUR MORALE DU TRAVAIL	51
6.3) UNE DERIVE NEOLIBERALE ?	53
<u>7. CONCLUSION.....</u>	<u>56</u>
<u>8. BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>58</u>

Table des illustrations

Figure 1 : La distinction gauche – droite et les mouvements de gauche	11
Figure 2 : Aller - retour entre texte et idéologie.....	24
Figure 3 : Tableau du nombre de mots dans les programmes de 1981 à 2019	27
Figure 4 : Graphique du nombre de mots dans les programmes de 1981 à 2019	27
Figure 5 : Ligne du temps sur les élections et leurs contextes.....	28
Figure 6 : Tableau sur l'importance relative des thématiques de 1981 à 2019	32
Figure 7 : Graphique sur l'importance relative des thématiques de 1981 à 2019.....	33
Figure 8 : Tableau sur les thématiques et leurs contenus	34
Figure 9 : Tableau sur les occurrences par programmes	46

1. Introduction

En Belgique, le Parti socialiste compte parmi les partis traditionnels et engrange des scores électoraux importants. S'il a su rester sur le devant de la scène, le monde dans lequel il évolue a changé. Dans ce monde en mouvance, il reste le principal parti politique de gauche en Belgique francophone. Si le monde a changé, le parti a-t-il lui aussi changé ? S'il a continué à se réclamer de la gauche, comment sa conception de cette dernière a-t-elle évolué ?

Ces interrogations de départ nous ont amené la volonté de nous y plonger plus profondément. Pour mener à bien la recherche, nous avons choisi de nous concentrer sur les programmes électoraux à partir de 1981. Le début des années quatre-vingt reste habituellement une période de changements politiques au niveau global. Nous menons notre analyse jusqu'à aujourd'hui afin d'écrire un travail qui apporte des éléments sur le monde actuel. Ensuite, les programmes constituent notre terrain d'analyse, car ce sont les discours écrits et politiques au travers desquels les partis politiques exposent leurs conceptions et leurs offres politiques.

Cette réflexion nous amène à nous poser la question de recherche suivante :

Comment le Parti socialiste en Belgique définit-il sa position de « gauche » dans ses programmes électoraux ? Une analyse historique, de 1981 à 2019.

Pour y répondre, nous commençons par poser les bases historiques du parti afin de comprendre ses racines historiques et philosophiques. Ensuite, nous développons notre cadre théorique composé de la théorie des clivages, de la distinction gauche – droite, et de l'étude des programmes. Cela nous permet d'étudier au mieux le Parti socialiste qui s'est forgé sur le clivage « capital – travail » et se définit de gauche. L'analyse des résultats se porte en deux temps. Le premier est quantitatif et porte sur le programme comme contenant et contenu. D'abord, le programme en tant que tel a bien évolué : ceux d'aujourd'hui sont devenus plus longs et ne portent plus les mêmes objectifs qu'auparavant. Ensuite, le contenu étudié au travers de la *saliency theory* fait ressortir les priorités du Parti socialiste, mais également la manière de présenter les différentes problématiques. La seconde analyse est qualitative et se focalise sur les politiques économiques. La notion de l'égalité est questionnée ainsi que les propositions concrètes. Les questions du capital, du travail ainsi que la justice distributive en composent le fondement. Ces deux analyses nous permettent de savoir ce que recouvre la conception de la gauche selon le Parti socialiste en Belgique.

2. Historique du Parti socialiste

2.1) LE PARTI SOCIALISTE EN BELGIQUE

Le Parti socialiste constitue l'acteur central de notre travail. Nous retraçons les moments pertinents de son l'histoire, de son origine à sa séparation linguistique ainsi que sa continuité idéologique à travers le temps. Ils nous permettent de comprendre comment ce parti politique a défini la position de gauche sur l'échiquier politique belge.

2.1.1) Origine

Au début du XIX^e siècle, le socialisme et le mouvement ouvrier sont, au départ, deux réalités distinctes. La première est une philosophie, une pensée qui se développe au travers de plusieurs courants. Avec le temps, elle devient une force politique jusqu'à une organisation partisane à la recherche du pouvoir. La seconde est un phénomène social d'une classe qui s'organise pour défendre ses intérêts, et dont la forme d'organisation la plus connue reste le syndicalisme, qui revendique des objectifs matériels, concrets et immédiats. Cette dernière ne reconnaît pas nécessairement les institutions politiques et étatiques. La conjonction entre ces deux réalités n'était alors pas si évidente. Toutefois, les divergences se tarissent lorsque le syndicalisme admet de plus en plus le fait politique et consent à davantage de collaboration (Rémond, 1974). En Belgique, diverses organisations se structurent comme des journaux, des coopératives ou des partis locaux. En 1885, le Parti ouvrier belge (POB) naît d'un processus d'unification et d'adhésion de la classe ouvrière à l'action politique avec comme premier objectif la conquête du suffrage universel (Sztejnberg, 1963). Remarquons que le choix du terme « ouvrier » n'est pas dénué d'importance. La notion de socialisme évoque une posture anticléricale, alors que l'objectif est de rassembler et non diviser le monde ouvrier dont une partie est de confession catholique. Une fois la structure partisane édifiée, cette dernière s'est cherchée, pendant neuf ans, une base solide sur laquelle se reposer. C'est pourquoi le Parti adopte, en 1894, la Charte de Quaregnon, sa déclaration de principes qui dénonce le capitalisme et sollicite son dépassement ainsi que l'appropriation collective des moyens de production (de Coorebyter, 2008). Le Parti socialiste actuel continue de maintenir cette charte comme sa base doctrinale. Toutefois, Bolle (2021) se demande si cette Charte ne serait rien de plus qu'un fétiche, une déclaration purement théorique qui avait pour objectif de structurer le parti. Elle ajoute que

depuis 1885 jusqu'à aujourd'hui, du POB au PS, la réelle ligne de conduite du parti n'est pas une doctrine radicale, mais plutôt un pragmatisme modéré et graduel. Nous reviendrons sur ce texte plus tard dans la section 2.1.4.

2.1.2) La refondation « socialiste » d'après 1945

Après la conquête de droits civils et politiques, le POB est dissous en 1940 par son président : Henri de Man. Mais durant la Seconde Guerre mondiale, le parti continue d'exister au travers d'une organisation clandestine. Il renaît en 1945, sous la dénomination de Parti « socialiste » belge (PSB). Désormais, le PSB n'est plus que la branche politique de l'action commune socialiste car les syndicats, coopératives et mutuelles deviennent indépendants (Abs, 1979). On retrouve ici la logique de pilier de la vie politique belge¹. Si les différents organes agissent dans une direction commune, il arrive que les liens se tendent et se détendent entre eux. Prenons l'exemple du syndicat des travailleurs qui est créé sous le nom de la « commission syndicale » par le POB en 1898. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, le syndicat devient indépendant et prend son appellation actuelle de la « Fédération Générale du Travail de Belgique » (FGTB). L'indépendance vis-à-vis du Parti était vue comme nécessaire puisque le syndicat réunissait des groupements de différents horizons. De plus, cette indépendance permettait la distinction entre l'action syndicale et l'action politique tout en affirmant ne pas être antipolitique, mais apolitique (CRISP, 1964).

2.1.3) La séparation linguistique de 1978

Dans le début de l'Histoire de la Belgique, la conflictualité entre les flamands et les wallons persiste. À l'instar de tous les partis politiques, le PSB connaît des dissensions internes qui viennent diviser le parti sur la base linguistique. En 1968, l'accord de « Klemskerke -Verviers » est adopté par le PSB. Ce dernier revendique le renouvellement de la structure de façon plus communautaire et la reconnaissance de la Flandre, la Wallonie et l'entité bruxelloise. Cette même année est également celle de l'affaire de Louvain qui reste le marqueur de la division entre flamands et wallons. En dix années, les trois partis traditionnels sont scindés en deux sur la base communautaire. Sur cette période, retenons d'abord l'année 1970 et la révision de la Constitution qui dispose, *de facto*, du fait fédéral. L'année suivante se voit être la dernière année

¹ Définition du terme pilier selon le vocabulaire politique du CRISP : « Réseau ou ensemble d'organisations spécialisées réunies par une base idéologique commune dont elles soutiennent l'influence dans la société, notamment par le biais d'un parti politique. »

d'un président unique au PSB, dorénavant le parti sera co-présidé par un flamand et un wallon. La suite se caractérise par davantage d'autonomie en interne. Le point final du PSB unitaire s'écrit lorsque le Premier ministre Léo Tindemans rend sa démission en 1978 à la suite de l'échec du pacte d'Egmont. Les protestations du côté flamand sonnent le glas du PSB et le bureau du Parti décide de la scission selon la démarcation linguistique (Abs, 1979 ; Mabilie, 2005). C'est ainsi que le Socialistische Partij et le Parti socialiste sont créés. À partir de cet évènement le Parti socialiste ne s'adressera plus qu'uniquement aux francophones, du moins électoralement. C'est ce Parti socialiste en Belgique francophone qui fait l'objet du présent travail.

2.1.4) Continuité idéologique

Jusqu'à présent, nous avons repassé en revue les épisodes marquants du Parti socialiste, mais nous avons évité volontairement la question cléricale. Nous l'aborderons dans la section suivante à propos des clivages. Ce choix résulte de la volonté de retenir le mouvement ouvrier comme la base génératrice du parti politique. Ce mouvement est répandu dans toute l'Europe et c'est pourquoi, il est à l'origine des partis ouvriers / socialistes / travaillistes. Si le clivage philosophique a été primordial dans la Belgique du XIX^e siècle, nous considérons la question capital – travail plus probable d'engendrer la création d'un parti ouvrier dans l'absolu.

L'idéologie socialiste ne représente pas un mouvement politique unifié. Selon Nay *et al.* (2008), l'idéologie se comprend comme un système cohérent et organisé d'idées qui produit une représentation du monde. Cette dernière n'est pas neutre et est affiliée à des valeurs et des fins politiques². Dès le départ, deux conceptions s'affrontent, entre les révolutionnaires et les réformistes. En Belgique, nous pouvons considérer que le Parti socialiste a été et continue d'être réformiste, ou social-démocrate dans le sens du XIX^e siècle. L'objectif n'a jamais été de renverser l'État et la classe dominante, mais renforcer l'État-providence et conquérir des droits par la voie démocratique (Baeley, 1999). Désormais, les champs de batailles sont l'intervention

² La définition complète : « Les sciences sociales tentent aujourd'hui d'évacuer tout jugement de valeur. Elles définissent le plus souvent les idéologies comme des systèmes cohérents et organisés d'idées, d'opinions et de croyances permettant de produire une représentation et une explication du monde.

Les idéologies, en ce sens, ne sont pas des systèmes neutres : elles sont bien des systèmes d'interprétation orientés de la société, associées à des valeurs et à des fins politiques, sociales, économiques ou religieuses. Elles s'inscrivent dans les relations de pouvoir : elles permettent de servir une domination établie et la consolidation d'un ordre politique ou, au contraire, de contester une situation politique considérée comme illégitime » (p. 248).

de l'État et l'extension des prestations sociales, notamment par le principe de solidarité (Balzacq *et al.*, 2014).

Ainsi, la liaison la plus pérenne entre l'origine et les jours actuels du socialisme belge reste la Charte de Quaregnon. En regardant le texte et ses propositions, ces dernières ne paraissent pas insensées dans le sens où elles font partie des acquis. C'est, par exemple, la fin du travail des enfants, le salaire minimum, la reconnaissance légale des syndicats, l'instruction obligatoire ou encore le suffrage universel. De ce point de vue, cette charte constitue la continuité au travers de 129 ans d'Histoire, même si, Pascal Delwit (2021) rappelle la tenue du Congrès doctrinal des 27 et 28 mars 1982, sous la présidence de Guy Spitaels, qui fait prendre un tournant au parti. Ce dernier acte l'adhésion à l'économie de marché en raison de l'inévitable changement et de l'impasse de la situation économique. Si le parti s'engage dans cette voie, l'auteur rappelle aussi qu'il a tenté de limiter au mieux le démantèlement de l'État-providence. La bataille a été menée sur les lignes de défense sans essayer d'en mener d'autres, il remarque notamment l'abandon de tous supports liés au débat d'idées.

3. Cadre théorique

En ce qui concerne le cadre théorique, il est composé de trois sous-sections qui constituent des fondements des sciences politiques. Premièrement, la théorie des clivages interprétée au cadre belge. Ensuite, la distinction gauche – droite de Bobbio pour définir la position de gauche dans l’absolu. Enfin, nous dépeignons la place des programmes dans la vie politique. Le rôle de ces derniers reste primordial car c’est par leurs prismes que l’analyse des résultats s’appuie.

3.1) LES CLIVAGES ET POSITIONNEMENTS DU PARTI

La théorie des clivages reste toujours pertinente pour appréhender les oppositions du monde actuel. Un parti politique socialiste peut, à priori, placer son intérêt le plus essentiel à l’égard des travailleurs. Néanmoins, d’autres divisions dans la société importent. Nous commençons par présenter la structure des clivages dans les sciences politiques. Ensuite, nous nous demandons comment le Parti socialiste se positionne dessus et pourquoi cette grille d’analyse reste pertinente.

3.1.2) La structure des clivages

En Europe de l’Ouest, les systèmes politiques des États ont été et continuent d’être traversés par des divisions qui se structurent en conflits autour desquels des partis politiques se greffent. Ces oppositions structurelles sont appelées les « clivages » dans les sciences politiques. Plusieurs conceptions existent quant à la constitution d’un clivage, mais la littérature admet que ce sont les clivages qui provoquent la création des partis politiques (Balzacq *et al.*, 2014 ; de Coorebyter, 2009 ; Van Haute, 2018). Toutefois, ce lien de cause à effet n’est pas automatique, notamment en Belgique où le clivage rural – urbain n’a provoqué la création d’aucun parti. C’est pourquoi il ne faut pas prendre le système de clivage au pied de la lettre. Lipset et Rokkan (1967) prennent en considération les stratégies organisationnelles et électorales ; les gains et pertes d’alliances ou de divisions ; et le marché de mobilisation qui se restreint avec les évolutions d’organisation au fil du temps. La seule conflictualité au sein d’une société est insuffisante, ainsi, différentes circonstances coexistent entre-elles pour que la protestation et les intérêts soient représentés. Par la suite, ils font rentrer en considération les deux révolutions –

nationale et industrielle – où chacune engendre deux clivages à double dimension - territoriale et fonctionnelle – et les interactions entre les deux processus ainsi que les alliances entre les groupes d'intérêts divergents. Ils mettent d'abord en avant trois dichotomies : la Réforme ; la révolution démocratique et la révolution industrielle. Enfin, la quatrième dichotomie est laissée pour plus tard, il s'agit des mouvements ouvriers. Ces derniers parviennent à mettre en place le suffrage universel qui constitue une étape cruciale car elle restructure les anciens alignements et génère un nouveau clivage.

Finalement, quatre clivages peuvent être identifiés :

- 1) Le clivage centre – périphérie (révolution nationale ; dimension territoriale).
- 2) Le clivage Église – État (révolution nationale ; dimension fonctionnelle).
- 3) Le clivage rural – urbain (révolution industrielle ; dimension territoriale).
- 4) Le clivage possédants – travailleurs (révolution industrielle ; dimension fonctionnelle).

Un parti politique créé à un moment X et sur un clivage Y, que Frogner (2007) dénomme le clivage originel, continue d'exister et d'agir aujourd'hui. Chaque État dispose de son propre système de partis, mais ces derniers ont tous en commun la même façon d'apparaître. La Belgique n'évite pas la formation de clivages dans son système politique et selon Farhat (2012), « le passé belge influence le présent conflictuel » (p. 232) dans une approche qui a recours à la notion de *path dependence*. Il semble important de comprendre que les partis politiques ne proviennent pas de nulle part et que leurs passés donnent des indications sur comment ils ont tendance à réagir et se positionner face aux questions actuelles. La logique de clivage veut qu'un parti ne trahisse pas son clivage originel, mais cela n'est pas immuable. En effet, certaines oppositions s'élèvent pour dénoncer ces agissements, par exemple les critiques de « grande trahison » de Pierre Larrourou (2014) à l'égard de François Hollande ou dans le cas belge, les critiques du PTB qui accuse le PS de ne servir que l'ordre néolibéral au détriment des travailleurs. Dans un souci de clarté, les oppositions sont exprimées de façon binaire dans l'étude d'origine de Lipset et Rokkan. Toutefois, un parti politique peut se positionner de manière plus ou moins claire sur les clivages et rendre l'observation plus nuancée.

3.1.2) Les positionnements possibles sur ces clivages

Le clivage entre l'Église et l'État était fondamental dans la Belgique du XIX^e siècle, qui a vu apparaître les trois partis traditionnels. Cette division à propos du rôle de ces deux institutions ne peut pas être négligée. D'ailleurs, la question divisait le monde ouvrier, et c'est pourquoi

l'adjectif « ouvrier » a été préféré à « socialiste » comme exposé plus haut dans la section 2.1.1., car la première vocation du Parti était de rassembler tous les travailleurs (de Coorebyter, 2008). D'ailleurs, Lipset et Rokkan (1967) reconnaissent la force et la solidarité des mouvements ouvriers qui possèdent une forte capacité à mobiliser et à maintenir l'unicité du mouvement malgré les forces d'oppositions qui poussent à la fragmentation. Les deux politologues reconnaissent d'ailleurs la singularité de la Belgique. Selon eux, la classe ouvrière aurait dû se diviser compte tenu de la tradition catholique du pays, de la difficile construction nationale et des deux communautés linguistiques. Par conséquent, le clivage originel du Parti socialiste est le clivage possédants – travailleurs. Il est le fondement profond de la création du parti malgré les divergences existantes au sein même du courant. Les deux politologues reconnaissent des différences dans les mouvements de la classe ouvrière (la taille, la cohésion, l'orientation idéologique ou l'intégration dans un système politique national), mais ces facteurs de divisions sont secondaires à « gauche » du spectre politique.

Ce clivage possédants – travailleurs est aujourd'hui baptisé « socio-économique » et la majorité de la vie politique partisane tourne autour de cette question. Les partis de « gauche » et de « droite » s'écharpent principalement à de propos cette question. Nous discuterons de la distinction « gauche – droite » dans la section suivante.

Toutefois, les autres clivages ne sont pas inexistantes pour autant. La question communautaire (clivage centre – périphérie) pèse lourd dans la vie politique belge, au point de diviser toutes les familles politiques³ et provoquer plusieurs réformes de l'État.

En ce qui concerne le clivage Église – État, ce dernier a perdu de sa prépondérance. La sécularisation de l'État est considérée comme un « acquis » et n'est plus une question qui revient sur le devant de la scène. En Wallonie plus encore qu'en Flandre, la question de l'héritage chrétien n'émerge plus (Foret et Riva, 2010). Cependant, si la question ne se pose plus selon les mêmes termes, la conflictualité n'a pas disparu. En fait, elle s'est restructurée selon l'opposition que l'on dénomme désormais « progressistes – conservateurs » (Van Haute, 2018).

Quant au clivage rural – urbain, tous les auteurs l'écartent de l'analyse car il n'a jamais provoqué la création de parti. Par conséquent, nous ferons de même dans le présent travail et nous ne l'étudierons pas davantage.

³ À l'exception du PTB qui affirme sa volonté unitariste.

3.1.3) Limite et justification

La pertinence de la structure en clivages de Lipset et Rokkan est remise en cause par certains auteurs. Si personne ne critique le modèle en soi, la question concerne surtout sa pertinence dans notre monde actuel. La principale critique est le « gel des clivages » qui suppose le maintien dans le temps des clivages et des principaux partis dans un État.

Dans ce cas, comment expliquer l'avènement des nouveaux partis ?

Hooghe et Marks (2018) perçoivent un dégel des clivages. Selon eux, les partis politiques ont du mal à changer alors que l'électorat évolue rapidement. Face aux nouvelles demandes politiques, de nouvelles offres émergent et captent ses voix. Par conséquent, le système politique se voit restructurer de manière disruptive. Les partis traditionnels n'ont cessé de perdre leurs influences et c'est ainsi qu'ont progressé les partis écologistes et ethnocentristes.

Dans le cadre politique belge, à la suite du courrier du CRISP autour des clivages en Belgique dont nous avons déjà traité (de Coorebyter, 2008), la Revue nouvelle (2009) a consacré un dossier autour de la question du maintien de cette théorie comme pertinente ou non. La meilleure explication nous semble provenir de Jean De Munck pour qui cette grille d'analyse reste primordiale, mais ne suffit plus. « *La grille fonctionnaliste de 1967 est un bon point de départ pour une discussion; elle ne constitue sûrement pas un aboutissement de la sociologie politique contemporaine* » (p. 57).

Dans cette optique, pourquoi en discuter dans le présent travail ?

Primo, aucune théorie n'est exempte de critiques. Si elles sont à prendre en considération, il est tout à fait acceptable de préserver une théorie qui fait paradigme. C'est exactement le cas de la théorie des clivages qui reste un incontournable des sciences politiques. Secundo, en Belgique, les partis dits « non – traditionnels » se calquent aussi sur ces clivages. Le PTB se positionne sur le pôle travailleur, la NVA et le Vlaams Belang sur le pôle périphérie⁴. Il est vrai qu'Agalev/Ecolo s'est enraciné sur un nouveau clivage, mais est obligé de se positionner sur les précédents afin de continuer à exister. Tertio, Lipset et Rokkan n'ont jamais prédit le gel du système de parti, mais bien celui du système de clivage. Un parti politique peut apparaître, gagner en succès, fléchir et disparaître. Dans le même temps, un autre parti naît et reprend, entre

⁴ À propos du Vlaams Belang, il se pourrait qu'il soit prioritairement ethnocentriste et par conséquent, le parti se replierait sur l'identité flamande et alors, se positionnerait sur le pôle périphérie. Une analyse plus poussée serait intéressante dans un second travail afin de connaître la hiérarchie de leurs priorités.

autres, les thèmes et positions du précédent. D'ailleurs, les partis politiques qui participent au pouvoir exécutif sont presque tous les héritiers des partis nés des quatre clivages (Delfosse, 2008). Quarto, le travail ne se base pas qu'uniquement sur la théorie des clivages, mais s'en sert principalement au travers du prisme de l'opposition possédants – travailleurs.

3.2) LA DISTINCTION GAUCHE – DROITE

Dans la présente section, nous nous appuyons sur l'ouvrage de référence de Bobbio (1996) qui distingue l'attitude des Hommes⁵ face à l'idéal d'égalité. La distinction gauche – droite pose la question de l'égalité comme la première division du monde politique. Ensuite, nous nous concentrons sur une synthèse de l'axe gauche – droite et de la théorie des clivages.

3.2.1) Le clivage égalitaire

Primo, la gauche est égalitaire avec pour objectif de réduire les inégalités sociales et rendre moins pénibles les inégalités naturelles. Si elle reconnaît que ces dernières existent, elle part du principe que les Hommes sont davantage égaux qu'inégaux. Le monde social amplifie les inégalités, et sont donc éliminables. Toutefois, la différence entre égalitaire et égalitarisme doit être soulignée. L'égalitaire ne s'efforce pas d'appliquer une égalité absolue et aveugle de tous les Hommes sur tous les domaines. D'ailleurs cette vision prohibe les mesures de discrimination positive ou bien la progressivité de l'impôt. Ces dernières ont l'objectif final de contribuer à davantage d'égalité en passant par une période où certains groupes sociaux sont avantagés. À l'inverse, réduire la droite à l'inégalité est simplificateur. Sa doctrine n'a pas l'intention de toutes les conserver, mais elle les considère comme bénéfiques. Elle part du principe que des inégalités naturelles existent et elles doivent être conservées, voire parfois accentuées. La « nature » a fait naître des hommes inégaux, ils sont livrés à eux-mêmes et c'est par cette voie que la société se développe. Par conséquent, les assouplir est contre-productif.

Secundo, Bobbio nous rappelle que la notion d'égalité est relative. Elle dépend de trois variables : le groupe, les biens à redistribuer et le critère de répartition. En d'autres termes, il pose les questions de l'identité collective et de la justice sociale. Pour illustrer ces deux questions, prenons par exemple le principe de « welfare chauvinism » qui préconise des mesures sociale, mais dans le même temps, s'oppose à l'immigration et recommande que seuls

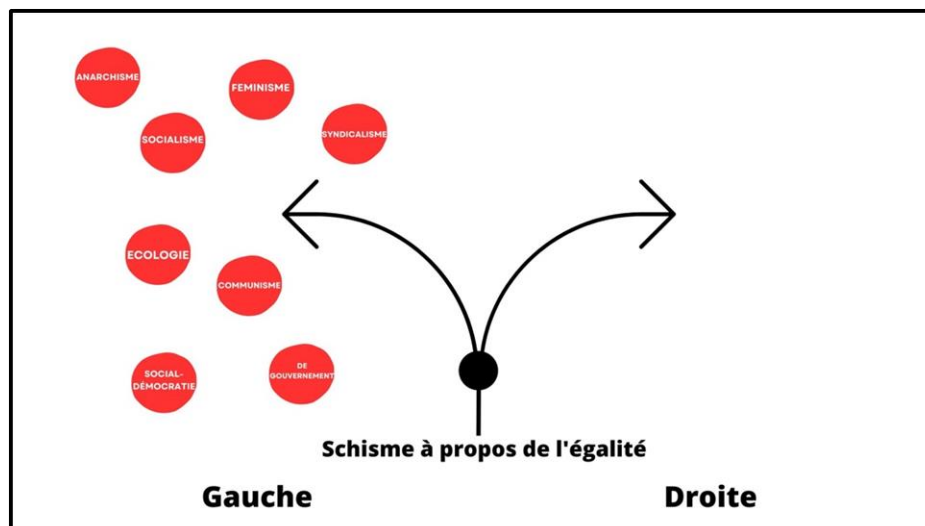
⁵ Dans un sens épïcène.

les nationaux perçoivent les aides sociales (Oesch, 2008). Nous remarquons que si l'égalité est revendiquée, elle ne peut profiter qu'à un groupe restreint de la population.

Revenons à l'axe de distinction entre la gauche et la droite. Cette dernière est à la fois utile et simplificatrice. Elle est utile car elle permet la comparaison des différentes offres politiques sur un axe unique et continu. La comparaison entre les différents pans de la politique (discours, pratiques, majorité, opposition, parti, personnalité, ...) est facilitée par les deux versants. Toutefois, cette grille de lecture a été critiquée pour ne prendre en compte qu'un facteur alors que la politique en comprend une multitude. De plus, il arrive qu'il soit compliqué de placer sur un axe gradué les différentes offres. Par exemple, comment placer l'écologie par rapport au socialisme ? Certains affirment qu'il s'agit d'une gauche modérée et citoyenne. D'autres arguent que l'écologie ne peut pas se permettre de compromis tant l'urgence est grande et par conséquent, il s'agit d'un mouvement radical.

Partant, nous proposons un schéma différent qui s'en inspire en usant de la distinction comme le schisme de départ. Différents mouvements appartenant à la gauche apparaissent. Ils sont pris en considération, mais nullement classés sur base de cet unique axe. Ainsi, nous les illustrons sous forme de bulles.

Figure 1 : La distinction gauche – droite et les mouvements de gauche



N.B : étant donné que le travail porte sur la gauche, j'ai uniquement catalogué les courants du versant gauche de l'axe. L'utilité de répertorier ceux à droite me semble faible.

Évidemment, tous les courants classés à la gauche de la vie politique ne sont pas répertoriés. Ce qui est plus intéressant à noter est qu'il est courant de placer un signe d'équivalence entre gauche et socialisme. Pourtant, le socialisme n'a pas le monopole de la gauche, le socialisme se situe « à gauche », mais il n'est pas « la gauche » (Delruelle, 2022). Ainsi, cette vision confirme aussi celle de Bobbio pour qui l'axe gauche – droite est plus ancien que les différentes doctrines, mouvements ou courants qui sont venues se greffer dessus à la suite de situations imprévues par les partis socialistes. Prenons l'exemple du féminisme qui est un mouvement de gauche, mais pas nécessairement socialiste. L'égalité est la quête principale du féminisme qui place les inégalités entre les sexes comme le fruit du monde social. Si les inégalités naturelles ne sont pas niées, elles ont toutefois été accentuées et perpétuées dans le temps par les habitudes de domination. Par conséquent, ces mêmes inégalités peuvent être corrigées socialement (Bobbio, 1996 ; 2014). Si le féminisme peut être classé à gauche, il n'est pas pour autant socialiste. Les deux partagent le principe d'égalité comme socle commun, mais les féministes ne réclament pas la fin de la propriété privée et l'acquisition des moyens de production pour autant.

Aussi, le choix de ne pas les classer graduellement s'explique par la critique expliquée plus haut, à savoir la difficulté de graduer les différents courants. Il apparaît que s'il y avait besoin de les classer plus précisément, un second axe vertical constitue une nécessité. Par exemple, la différence entre socialisme et communisme s'explique par une seconde variable « fin – moyens ».

3.2.2) La gauche égalitaire et le clivage possédants – travailleurs

Le clivage possédants – travailleurs, également appelé capital – travail ou bien socio-économique (les trois dénominations représentent la même division dans le monde politique) pose d'une part la question de la valorisation du travail, et ensuite, la distribution des richesses produites. Ici aussi, la question de l'égalité se pose et des réponses différentes sont imaginables. On peut alors dire qu'il existe un parallèle entre le clivage possédants – travailleurs et la gauche qui a pour priorité la mise en avant de la valeur travail grâce à une redistribution qui retourne davantage vers les travailleurs et moins en direction des capitaux. selon Delruelle (2022), pour qu'un courant soit qualifié de socialiste, celui-ci doit placer la question sociale au cœur de son combat et croiser ces questions avec le travail et la propriété.

En ce qui concerne le clivage Église – État (ou que nous appelons désormais conservateur – progressiste), la distinction entre le gauche et la droite peut également s'appliquer. En effet, la

conception égalitaire des libertés peut se comprendre comme la lutte pour tous les citoyennes et citoyens désireux d'accéder aux mêmes droits et libertés. Par exemple, l'euthanasie ou l'interruption volontaire de grossesse sont des revendications défendues pour davantage de liberté, mais également pour davantage d'égalité afin que la barrière financièrement ne représente pas un frein à l'assistance médicale. La volonté est d'offrir à tous les individus les mêmes opportunités face aux aléas de la vie. De ce fait, nous comprenons que la distinction entre liberté et égalité est dépassée et non-pertinente.

À propos du clivage communautaire, il semble plus difficile de lui trouver un écho à la dualité gauche – droite. Nous pouvons facilement imaginer un tenant de la périphérie qui appelle à plus d'égalité en son sein et d'autonomie pour ses semblables. Comme il peut être imaginable de croiser une même revendication périphérique sur la base des inégalités comme moteur.

Comme annoncé plus haut, nous n'approfondissons pas le clivage rural – urbain. Alors, que pouvons-nous dire afin de relier le clivage égalitaire de Bobbio et les clivages de Stein et Rokkan ? Premièrement, le clivage qui semble le mieux adapté est le clivage possédant – travailleur, comme exposé plus tôt. Deuxièmement, par soucis de temps et d'espace dont le présent travail nous contraint, un choix a dû être posé. Les politiques dites économiques semblent donc les mieux adaptées afin d'utiliser au mieux le cadre théorique exposé.

Jusqu'à présent, nous nous sommes intéressés à deux théories importantes des sciences politiques et qui traitent de la structure des conflits et positionnements des partis politiques. Pour finir le cadre théorique, il est primordial d'exposer le rôle des programmes électoraux étant donné qu'ils constituent le support empirique de la recherche.

3.3) LE RÔLE DE LA FONCTION PROGRAMMATIQUE

Les programmes sont les bases écrites du projet politique exposé durant la campagne électorale. Ce sont également des discours qui prennent place dans un certain contexte et dont le texte transmet un certain contenu. Ce dernier est supposé transcrire par écrit les positions et idées du parti.

Avant toute chose et pour être certain de continuer la discussion sur une même base, nous nous basons sur la définition du programme électoral par Nay *et al.* (2008, p. 428). Le programme électoral est l'« *ensemble des actions politiques de caractère général que les candidats à une*

élection s'engagent à réaliser s'ils sont élus. (...) La fabrication des programmes, et le travail de courtage politique, d'expertise et d'élaboration idéologique nécessaire pour y parvenir, sont aujourd'hui un aspect important de l'activité des partis politiques. ».

3.3.1) Les partis politiques en Belgique et les programmes électoraux

En Belgique, les partis politiques, de toutes tailles et de tous bords, publient un programme lors de chaque échéance électorale. Ces programmes sont rendus publics sous forme écrite même s'ils peuvent être déclinés sous diverses formes telles que des tracts électoraux ou affiches de campagne. Ces documents écrits reprennent toutes les perceptions, les idées et les propositions du parti. Ces derniers doivent être les plus exhaustifs possibles étant donné qu'ils composent le socle du parti pour les années à venir et lui permettent de s'orienter à propos de divers thèmes (Dandoy et Museur, 2015). D'ailleurs, Balzacq *et al.*, (2014) nomme cela la « fonction programmatique » des partis politiques. En outre, le système politique belge est qualifié de *particratie*, qui désigne la place fondamentale des partis politiques dans la vie démocratique du pays. Dès lors, si nous partons de l'hypothèse que le programme électoral est un document important qui influence le parti politique, alors nous ne pouvons pas nier l'intérêt de celui-ci comme sujet d'analyse.

Toutefois, deux interrogations légitimes viennent à se poser. La première est de savoir à qui est destiné le programme électoral ? De manière triviale, nous pourrions répondre « les électeurs », mais cela n'est pas parfaitement exact. Certes, ces derniers sont ceux qui doivent être convaincus pour transformer les efforts du parti en vote dans l'urne. Mais d'autres corps de la société sont aussi visés, Piet *et al.* (2015) mettent en avant les autres partis politiques et la société civile. Une personne qui travaille pour l'Institut Émile Vandervelde m'a confirmé l'intérêt de la société civile à la lecture du programme électoral. Ce dernier est devenu une réponse aux sollicitations de la société civile qui perçoit comme une victoire l'inscription de leurs demandes et préoccupations dans le texte.

La seconde question concerne l'influence du programme sur le vote. Pour cela, il est nécessaire de distinguer programme électoral de toutes les autres formes d'influences comme le candidat en lui-même, sa sympathie, son image dans les médias, le langage oratoire, mais aussi corporel ou toute autre forme d'influence inconsciente.

Dandoy et Museur (2015) reprennent les divergences de la recherche académique sur le sujet. Certains chercheurs estiment que les programmes influencent peu les électeurs dans leurs votes car ces derniers ne les lisent pas. Malgré ce peu d'attraits des citoyens pour les programmes en tant que tels, ils sont tout de même diffusés au moyen de la presse et des médias. De plus, les programmes restent le « *document politique le plus important pour un parti (...) de nombreux politologues sont d'accord sur le fait que les programmes sont des documents valables et fiables sur les positions des partis sur toute une série d'enjeux. En fait, les programmes électoraux sont les seuls documents qui sont écrits au nom du parti dans son ensemble, à l'inverse des affiches, toutes-boîtes et autres discours et interviews* » (p.85).

L'étude du contenu des programmes est pertinente pour son interdiscursivité, en d'autres termes le lien entre le discours et la réalité car il oblige à se demander à quoi ou à qui répond le discours. Elle nous permet également de connaître les prises de positions, les convergences et divergences des partis, que cela soit à propos d'un seul parti étudié sur le long terme (ce qui est le cas du présent travail) ou bien différents partis comparés sur une élection donnée (Bué *et al.* 2016).

Nous pouvons en ressortir que le programme électoral est le document composé de renseignements sur comment un parti politique perçoit un problème et ses potentielles solutions. Il devient alors intéressant d'analyser l'importance que consacre le parti politique aux problématiques. Pour cela, nous nous basons sur la « *saliency theory* ».

3.3.3) La saliency theory

La *saliency theory* fait partie des théories explicatives les plus importantes dans l'étude de la compétition électorale. Elle a été principalement popularisée par Ian Budge, professeur à l'Université de Sussex, qui est considéré comme un pionnier de l'utilisation des méthodes quantitatives dans l'étude des élections démocratiques.

La théorie part de deux principes : le premier veut que les partis politiques définissent leurs priorités par l'importance qu'ils vont consacrer aux thématiques ; le second situe la grande majorité de l'électorat au centre du spectre politique. Ainsi, les partis politiques qui veulent gagner des voix et accéder aux responsabilités migrent vers le centre. Par conséquent, les partis politiques sont en compétition à propos des mêmes problèmes et leurs positions sont sensiblement les mêmes. Par exemple, ils sont tous pour la protection de l'environnement et pour le respect de la loi et de l'ordre. Les partis répondent plus ou moins de la même manière

aux différentes questions de société. L'électorat demeure homogène et apprécie un même genre de réponse. Alors, l'offre politique se meut vers cette dernière afin de combler la demande. Ce qui différencie les partis alors est l'importance qu'ils attribuent à l'une ou l'autre thématique. Pour réaliser la comparaison, la *saliency theory* promeut le calcul de la place, ou de l'importance relative, qu'un parti accorde à une thématique. Il devient inefficace d'endosser une posture minoritaire si l'objectif du parti est de gagner un maximum de voix et accéder aux postes de gouvernement, ce qui est effectivement le cas du Parti socialiste (Budge, 2001 ; Budge, 2015, Dalezal *et al.* 2014).

Dalezal *et al.* (2014) émettent cinq hypothèses à cette théorie qui permettent de la résumer. Primo, les positions des partis se côtoient et ne se font pas face. Les programmes électoraux donnent les mêmes réponses avec quelques exceptions mineures. Secundo, pour différencier les partis, il est plus utile de regarder l'importance relative accordée aux thématiques que leurs désaccords politico-idéologiques. Tertio, les partis se distinguent plus par rapport aux thématiques traitées que par leurs positions sur la question. Ils ont tendance à insister davantage sur les thématiques pour lesquelles ils sont perçus comme compétents. Quarto, à la suite de la troisième hypothèse, certaines thématiques sont la « propriété » de certains partis. Quinto, il arrive qu'un parti embrasse une position électoralement non-viable dans le cas où il se positionne loin de l'électeur médian. Dans ce cas, il parlera peu de cette dite thématique.

Il est important d'insister que cette théorie s'applique aux partis de gouvernement qui souhaitent récolter un maximum de votes afin d'accéder aux responsabilités. En effet, les partis aux postures plus radicales et minoritaires se positionnent intentionnellement loin de l'électeur médian car l'objectif n'est pas spécifiquement d'atteindre les postes de pouvoir, mais plutôt influencer les discours, les médias, les électeurs et les autres partis. En somme, influencer implicitement les autres acteurs de la démocratie⁶.

La quatrième hypothèse à propos d'un titre de propriété d'un parti sur une thématique fait référence à la « *issue ownership* » qui est la suite de la *saliency theory*.

La cinquième hypothèse essaie de replacer les positions des partis par rapport aux thématiques. Les partisans de la *saliency theory* ont, par la suite, essayé de prédire les résultats des élections en fonction des positions des partis sur les thématiques. Ces dernières permettent de faire gagner

⁶ Un exemple parlant est celui du parti UKIP aux Royaumes-Uni qui n'a eu qu'un seul député au Parlement britannique entre 1997 et 2019 mais qui a tout de même réussi à faire entrer l'idée de Brexit dans les élites du pays.

un certain pourcentage de vote qui change en fonction du contexte. Vu que les chercheurs partent du principe que les partis se positionnent plus ou moins tous de la même manière, alors ils peuvent prédire les résultats électoraux en fonction de quels sujets ont été les plus traités et combien de votes ces derniers rapportent. Non pas que cela soit inintéressant, mais ça n'est pas l'objectif du travail qui, de base, cherche à identifier comment le Parti socialiste a adapté sa position de gauche dans un monde en mouvance.

Enfin, le concept de l'« importance relative » demeure important car il est utilisé dans l'analyse quantitative. Cette utilisation provient non seulement de Budge, mais également de divers travaux qui portent sur la politique belge (Dandoy 2007 ; Piet *et al.* 2015 ; Dandoy et Museur, 2015). Selon eux, il est possible de comparer les différents programmes électoraux dans le temps par la comparaison de cette importance relative. Elle permet de percevoir comment les priorités politiques ont évolué et se sont imposées dans le programme du parti. Étant donné que les programmes ont connu une inflation du nombre de pages (nous y revenons dans la section 5.1), la comparaison doit avoir lieu sur un même pied d'égalité. Le poids relatif de chaque thème semble être la manière la plus adéquate car elle permet de comparer année par année quels sont les thèmes qui prennent le plus de place et par conséquent, qui supplantent les autres. Les partis doivent poser des choix selon un jeu à somme nulle.

3.3.4) Le programme comme discours

Le terme de « discours » est courant et recouvre une multitude de réalités. Dans le cas de notre travail il permet aux partis politiques d'exister sur la scène politique et médiatique. En effet, un parti qui ne discourt pas, est un parti qui n'existe pas. C'est souvent le moyen privilégié pour un parti de diffuser ses idées, ses valeurs et son vocabulaire et ce, même lorsqu'il n'a pas encore ou peu d'élus. Par exemple, le Parti du travail de Belgique (PTB) avait seulement deux députés au Parlement de Wallonie et deux députés au Parlement fédéral belge entre 2014 et 2019. Cela ne les a pas empêché d'exister sur la scène médiatique par leurs discours (pas seulement, mais en grande partie), puis gagner davantage de sièges dans les instances législatives. Par conséquent, nous nous plaçons dans la continuité du travail d'Alice Krieg-Planque (2012), pour qui séparer « parole » et « acte » est une fausse idée. Selon elle, l'énoncé possède une valeur d'action car lorsque l'on prend la parole, encore plus par un manifeste politique (comme un programme), on entend agir sur le monde. Ainsi, séparer le réel et le discours n'est pas pertinent car cela équivaut à désigner le discours comme un « non-réel ». Or, elle rappelle que le discours

est justement, « *pour les sociétés humaines, à la fois l'instrument et le lieu de la division et du rassemblement* » (p.41). On le remarque donc, le discours est un instrument qui a des conséquences concrètes sur la vie humaine et sociale.

Dans la suite de l'ouvrage de François Debras (2022) deux éléments doivent être mis en avant : le discours en lui-même donc, le texte et ensuite le contexte. Les deux s'influencent mutuellement, mais de manière pragmatique nous les présentons séparément.

D'abord le texte qui est un acte linguistique simultané et séquentiel dont il existe différents types et genres. En ce qui nous concerne ici, le programme politique est un acte écrit ; de type politique ; et le genre est celui du programme. Ensuite le contexte qui se compose de l'ensemble des éléments extérieurs dont quatre niveaux peuvent être identifiés. En effet, le discours n'est pas qu'uniquement une affaire de linguiste. Primo, le co-texte, c'est-à-dire les mots qui se suivent dans le texte. Lors de l'étude d'un mot de vocabulaire ou un thème politique, pour que l'analyse reste pertinente, il faut regarder autour. Par exemple, si nous remarquons qu'un parti émet souvent le terme « sécurité », quels sont les autres mots autour. La signification est différente si l'on retrouve « immigration » ou « alimentaire ». Secundo, le cadre institutionnel et notamment en Belgique où il est important de distinguer les niveaux de pouvoir car chacun possède ses propres compétences. Dans ce cas, un programme du niveau fédéral se doit de traiter des compétences fédérales même si, nous le verrons plus tard, les programmes électoraux belges ont tendance à discuter de nombreux thèmes dont certains ne font pas partie de l'élection en question. Tertio, le cadre socio-politique et historique pour comprendre le monde dans lequel les programmes étudiés s'inscrivent. C'est pourquoi, nous présentons plus bas une ligne du temps qui reprend les différentes élections étudiées dans le présent travail accompagnées des faits marquants en Belgique et à l'international. Quarto, les relations intertextuelles et interdiscursives des ressemblances et différences des textes étudiés. Ici, nous nous en servons pour la partie de l'analyse quantitative où nous observons l'importance de chaque thème politique en part relative de chaque programme.

Enfin, précisons que nous nous situons dans la mouvance de la pluralité des discours. Nous ne considérons pas les programmes comme un discours unique, mais bien plusieurs discours qui se suivent et se meuvent en fonction du moment et des événements. Ainsi, nous les analysons dans le temps afin d'identifier les points communs et de divergences.

L'importance du contexte est primordiale et selon Gobin et Deroubaix (2019), le discours n'a de sens que dans un contexte. Ces deux chercheurs sont à la base d'un important travail à propos de l'inscription des discours dans un cadre sociétal qui s'est transformé d'un modèle social-démocrate vers un modèle néolibéral. En ce qui concerne la Belgique, ils identifient le passage d'un modèle à l'autre à partir de 1975 avec le tournant décisif en 1982 et le gouvernement Martens – Gol. Ils identifient ce changement de régime comme une nouvelle ère qui se présente dépolitisée et constitue un nouvel imaginaire politique. Ce nouvel imaginaire promeut le libéralisme économique comme la seule alternative possible que l'Union européenne embrasse rapidement d'ailleurs. Par conséquent, les propositions (notamment économiques) des partis politiques qui veulent rester crédibles sont encadrées dans ce nouveau carcan néolibéral qui constitue le contexte politico-économique au travers duquel personne ne peut passer outre. Désormais, les discours s'homogénéisent dans l'ensemble du spectre politique étant donné que ce nouveau contexte est perçu comme non-idéologique mais imposé comme la normalité (Gobin, 2010). Cette critique du discours qui tend vers une homogénéité néolibérale nous sert lors des deux analyses dans les sections 5 et 6. En effet, nous examinons si l'hypothèse de cette dérive se confirme par le vocabulaire employé et le contenu des propositions économiques de Parti socialiste.

3.3.5) Limite et justification

Précisons que si le programme politique est un discours parmi d'autres, il reste tout de même particulier. En effet, il est essentiellement composé de promesses et d'engagements basés sur la confiance de l'électeur à propos du candidat. Ce document est avalisé par les structures internes du parti politique avant d'être publié officiellement en son nom. Il existe un lien fort entre les engagements du programme et le parti politique et ses candidats (Piet *et al.*, 2015).

Toutefois, ce lien n'est pas inébranlable car ce document ne contraint pas l'élu ou le parti à adopter une position précise ou voter un texte de loi. Le mandat impératif n'existe pas en Belgique (comme dans les autres systèmes représentatifs), et l'élu ne connaît pas la contrainte, sauf morale auquel cas il prend le risque d'être sanctionné à la prochaine élection selon la logique du jugement rétrospectif de l'électeur (Manin, 2019).

Certains peuvent alors se poser la question de savoir pourquoi étudier les programmes politiques s'il est possible pour les femmes et hommes politiques de passer outre ces derniers. C'est là une limite évidente du travail, à savoir la question de l'utilité et le caractère concret des programmes. Il me semble important de justifier le choix posé en affirmant que le programme

ne peut pas être négligé étant donné qu'il constitue un élément clef et imposé de la compétition électorale (Bué *et al.*, 2016). Si un programme ne fait pas gagner une élection, on peut dire qu'une absence de programme fait perdre l'élection. De plus, même s'il existe toujours une divergence entre les paroles et les actes, les discours d'un parti politique permettent de nous en apprendre plus sur sa façon de concevoir l'organisation sociale.

Pour finir, touchons un mot à propos des paroles et des actes. Dans les sciences politiques, il est d'usage de parler de pratiques politiques. Toutefois, en termes de faisabilité, un choix a dû être posé entre les pratiques et les discours. Ces derniers m'ont paru plus intéressants car ils sont selon nous la transcription écrite et consensuelle de la pensée et des désaccords qui ont lieu préalablement.

4. Méthodologie

Le travail pose la question de la manière dont le Parti socialiste a défini ce qu'est d'être de gauche en Belgique et ce, par l'analyse des programmes électoraux de 1981 à 2019. Dans cette section à propos de la méthodologie, nous justifions les différents choix posés à propos du parti, de la période temporelle, des programmes et des méthodes quantitatives et qualitatives.

4.1) LA DÉLIMITATION DU TERRAIN

Afin de trouver réponse à notre interrogation, nous cernons le terrain sur un parti politique et une période temporelle afin que l'analyse porte sur une comparaison de long terme. De plus, parmi les différents programmes, nous désignons lesquels sont analysés pour des questions de pertinence et de pragmatisme.

4.1.1) La sélection des terrains

Premièrement, le choix s'est porté sur le Parti socialiste au vu de son poids électoral et qu'il figure parmi les partis traditionnels. Mais aussi, pour rester transparent, nous devons préciser que le début du travail portait sur le positionnement du Parti socialiste sur les différents clivages. Au fur et à mesure de l'avancement et sur conseil de mon promoteur M. Verjans nous avons opté pour l'étude de la position de gauche. Toutefois, la théorie des clivages reste au centre du travail étant donné que la position de gauche est principalement basée sur le clivage possédants – travailleurs comme nous l'avons vu précédemment.

Deuxièmement, la période temporelle qui commence avec l'année 1981 se justifie par le tournant néolibéral qui se produit à cette période. Ce choix a également été guidé par une suggestion du Pr. Verjans car il semblait intéressant d'analyser la dérive, ou non, du Parti socialiste vers un modèle néolibéral et comment il continue à justifier leur héritage dans un monde nouveau. Le Parti socialiste a été membre de la majorité comme de l'opposition durant cette période, ce qui nous offre un élément de contexte supplémentaire.

4.1.2) La collecte des données

Tous les programmes de toutes les élections depuis 1981 ne sont pas analysés dans ce travail. Au départ, le choix se portait uniquement sur les programmes des élections fédérales. Ce sont bien ces dernières qui constituent le marqueur des programmes étudiés. En effet, les dates retenues sont celles des élections fédérales : 1981, 1985, 1987, 1991, 1995, 1999, 2007, 2010, 2014 et 2019. Toutefois, comme abordé précédemment, les programmes électoraux en Belgique sont désordonnés. Les partis politiques et le Parti socialiste n'échappent pas à la règle, mélangent tous les niveaux de pouvoir dans un seul programme sans nécessairement faire la distinction sur ce qui revient au fédéral et aux entités fédérées (Dandoy, 2007). Soit le parti aborde des thématiques qui ne sont pas l'enjeu de l'élection, par exemple, évoquer la thématique de l'enseignement dans une élection fédérale. Soit il traite des thématiques divisées entre plusieurs niveaux de pouvoir : par exemple la santé ou la fiscalité. Pour rester pragmatique, il est trop complexe d'effiloche chaque paragraphe pour savoir lequel est à ranger auprès du niveau fédéral et lequel auprès d'une entité fédérée. Par conséquent, nous avons maintenu les dates des élections fédérales comme socle et sélectionné le programme qui s'y rattache. S'il existe un programme exclusivement fédéral, ce dernier est pris pour être analysé. Si pour une autre élection, le parti a publié un seul programme pour les différents niveaux de pouvoir, nous avons été contraints de l'analyser dans son ensemble. Néanmoins, jusqu'en 1995, les députés du « Conseil de la Région wallonne » étaient cooptés depuis le fédéral. En somme, il n'y avait pas d'élection directe pour ce niveau de pouvoir et donc, pas de programme spécifique. Ensuite, pour les élections de 1995 à 2010, le Parti socialiste présente des programmes distincts pour des élections distinctes. Dans ce cas, nous analysons uniquement le programme fédéral. Enfin, en 2014 et 2019, le Parti socialiste présente un unique programme qui regroupe les élections fédérales, régionales et européennes sans opérer de séparation. Alors, les deux programmes sont repris dans leur intégralité. Enfin, celui de l'année 2003 n'a pas été pris en compte : ce programme ne fait pas l'objet d'un document qui ressemble aux autres car il s'agit d'un livre. L'écriture d'un livre et d'un programme sont deux activités différentes dont les formes ne peuvent pas être comparées. En outre, ce livre n'a jamais été numérisé, ce qui empêche en pratique une analyse informatique. Malgré cela, les dix programmes à notre disposition permettent une certaine représentativité pour les quarante dernières années.

4.2) L'ANALYSE DES DONNÉES

Jusqu'à présent, le terrain est balisé avec un seul parti, dix de ses discours (tous du même genre) et une limite temporelle. Il nous faut développer les outils pour l'analyser. Un mélange des méthodes quantitatives et qualitatives est nécessaire pour mener à bien l'analyse du terrain.

La première analyse est quantitative et utilise la lexicométrie. Elle fait émerger les thématiques les plus présentes dans les programmes du Parti socialiste. La seconde analyse est qualitative avec un corpus réduit à la thématique des politiques économiques. Comme expliqué précédemment, l'économie est devenue le cadre qui cristallise l'opposition gauche – droite et le clivage possédant – travailleur. Ici encore, la lexicométrie est d'usage et nous permet de connaître la notion d'égalité du Parti socialiste à propos de ce thème précis. Ensuite, nous traitons des propositions contenues dans les programmes et l'analyse socio-idéologique s'applique afin de retirer un maximum d'informations sur les conceptions au sein du Parti socialiste.

4.2.1) L'analyse lexicométrique

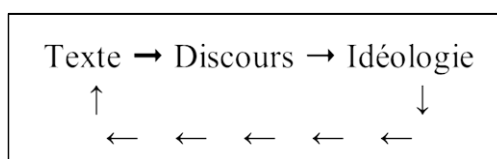
L'analyse lexicométrique est une méthode d'analyse statistique du vocabulaire qui s'est développée à partir des années septante et qui a été propulsée par l'utilisation massive des ordinateurs dans les universités, internet et les big datas. Elle permet des organisations de la séquence textuelle et analyser statistiquement le vocabulaire contenu dans le corpus de texte. Cette analyse de vocabulaire se réfère à la fréquence d'utilisation des mots et leurs utilisations. L'intérêt de cette méthode est qu'elle permet de décomposer le discours et étudier les rapports entre les mots. (Deroubaix et Gobin, 2012 ; Péliissier, 2016). Pour cette analyse, nous utilisons le logiciel Hyperbase développé par l'Université Côte d'Azur et qui a été conseillé par M. Debras. En outre, il a l'avantage d'être gratuit. Toutefois, ce genre d'analyse bien qu'utile est insuffisante à elle seule. Le sens que comportent les mots ne peut pas être deviné par un logiciel et ce dernier doit être complété par d'autres types d'analyses (Bué *et al.* 2016 ; Debras, 2022).

4.2.2) L'analyse socio-idéologique

Avec l'analyse socio-idéologique, l'objectif est d'aller regarder ce qu'il se cache derrière les mots. Lorsqu'un certain vocabulaire est employé, il n'est jamais neutre et il se situe toujours en relation avec le co-texte et le contexte. Un mot seul ne dit rien, mais lorsqu'il est placé dans un

monde social et historiquement situé, alors il dégage toute sa signification (Debras, 2022 ; Krieg-Planque, 2012). Nous pouvons distinguer trois éléments, à savoir le texte, le discours et l'idéologie. Le texte constitue la retranscription du discours qui, s'il est pris au mot, n'est qu'une suite d'énoncés de langue. Or, nous l'avons vu, le discours n'est pas qu'une affaire de linguiste. Il faut observer ce qui entoure les mots et il s'agit bien souvent d'une idéologie. Le texte ne peut pas être compris sans idéologie et l'idéologie se matérialise dans le texte.

Figure 2 : Aller - retour entre texte et idéologie



L'idéologie constitue le fondement du texte car dans le monde politique et social, les Hommes agissent à partir d'un socle idéologique qui fonde leurs pensées. Néanmoins, l'analyse de discours est, à priori, une analyse de texte étant donné que c'est ce qui est lu. Pourtant, le texte émerge à partir du monde qui précède et qui l'influence. En définitive, le texte pris à part néglige les conditions de production et de réception (Bourque et Duchastel, 1995).

Pourtant, certains ont parlé de la fin des idéologies, notamment avec l'avènement de l'économie de marché, le « *there is no alternative* » de Margaret Thatcher et la chute de l'URSS. Rappelons que comme l'écrit Bobbio (1996), il n'y a rien de plus idéologique que de nier la disparition des idéologies. C'est d'ailleurs là que réside selon nous le cœur de notre apport : aller rechercher ce qui ne paraît pas aux premiers abords idéologique et qui est nié être une prise de position.

4.2.3) La complémentarité des deux approches

Pour conclure cette partie, nous pouvons affirmer que c'est aussi la complémentarité des deux approches qui donne sa pertinence au travail. L'analyse de texte est principalement basée sur l'analyse quantitative des descriptions fréquentielles et statistiques. Toutefois, il est beaucoup plus courant de la combiner avec l'analyse qualitative.

L'analyse assistée par ordinateur permet de traiter un très grand volume d'information de manière rapide et fiable. L'utilité du logiciel informatique nous permet de compter les mots et de se rendre compte de la variation du nombre de pages et repérer très rapidement les lieux où

se situent certains mots ou lemme⁷. Dans le même temps, l'analyse qualitative permet la compréhension du discours dans ce qu'il a de complexe et non-perceptible par la machine (Dandoy et Matagne, 2012). La posture est nécessairement interprétative, comme nous le justifions dans la section 4.3.

En effet, une analyse quantitative basée uniquement sur les chiffres et statistiques passe à côté du sens des mots. En même temps, une telle analyse garde des avantages comme le fait de percevoir les changements de long terme. Notre analyse quantitative sert à montrer comment les priorités du Parti socialiste ont fluctué avec le temps et le contexte. En outre, la lexicométrie nous permet de contempler les différents mots et concepts utilisés par le Parti socialiste et comment il les agence entre eux. En ce qui concerne l'analyse qualitative, elle permet d'aller voir en profondeur la thématique des politiques économiques sur le long terme. Comment les propositions et considérations sur ce thème précis ont-elles évolué ? Une telle analyse se doit de passer par un examen qualitatif.

Nous le voyons donc, les deux approches sont complémentaires car chacune nous fait découvrir des éléments différents par rapport à la question de recherche. L'analyse quantitative ne nous apprend rien sur le sens des propos contenus dans les programmes électoraux. Les seuls chiffres et tableaux ne peuvent considérer le sens que les mots renferment (Bué *et al.* 2016). L'analyse qualitative est donc nécessaire afin de ne pas passer à côté d'informations pertinentes et ces dernières le sont justement car l'analyse quantitative les replace dans un plus large contexte.

4.3) LA POSTURE INTERPRÉTATIVE

Enfin, une dernière interrogation doit se poser, quelles sont les bases ontologique, épistémologique et méthodologique du travail à partir de l'article de Della Porta et Keating (2008) ? Dans le présent travail, la question tourne autour de la contextualisation du savoir.

Au vu de ce qui a été écrit précédemment, il est nécessaire de replacer ce qui est étudié dans son contexte. Prenons l'exemple d'une opposition dans un système, celle-ci peut sembler plus ou moins conflictuelle par rapport à l'ensemble des oppositions possibles dans le temps et dans l'espace. Par exemple, dans la Belgique actuelle, on peut considérer l'opposition PS – MR

⁷ La définition du dictionnaire Le Robert : « Forme canonique (masculin singulier, infinitif...) d'un mot variable ». Par exemple, le lemme « petit » couvre les mots « petit, petite, petits et petites ».

moins conflictuelle que l'opposition PS – PTB. Alors que 50 ou 60 ans auparavant, la dissension entre pro-travailleurs et pro-possédants était bien plus conflictuelle étant donné l'opposition que provoquait ce même clivage au niveau international. D'ailleurs, sur les conseils du Pr. Verjans, nous utilisons l'image du spectre lumineux. C'est-à-dire que d'un point de vue wallon, le PS et le MR représentent deux fractions du système. Néanmoins, si l'on élargit son angle de vue, on peut remarquer que les deux partis sont quasiment côte à côte et que des propositions bien plus radicales de chaque côté existent ou ont existé. Dès lors, même si le MR est le parti le plus à droite en Wallonie, il n'est sûrement pas le plus à droite dans l'absolu. Dès lors, on peut accepter la prémisse selon laquelle la réalité est construite et se meut d'un contexte à un autre. En conséquence, les bases ontologique et épistémologique sont à tendance interprétativiste. En ce qui concerne la base méthodologique, elle sera nécessairement interprétativiste comme le représente le tableau 2.2 du chapitre de Della Porta et Keating (2008, p. 32). Ce dernier nous indique que l'analyse des discours est une méthode interprétativiste. De plus, la manière d'interpréter les discours diffère d'une personne à l'autre et donc, la personne qui réalise la recherche est immergée dedans. Un dernier exemple : imaginons un même discours du PS écouté d'un côté par Fidel Castro et de l'autre par Ronald Reagan. Le premier dénonce les mesures annoncées comme opposées aux travailleurs. Alors que le second suspecte un retour de la menace rouge. L'exemple est volontairement excessif mais il montre qu'en fonction de la personne qui réalise le travail, l'interprétation d'un même discours varie fortement.

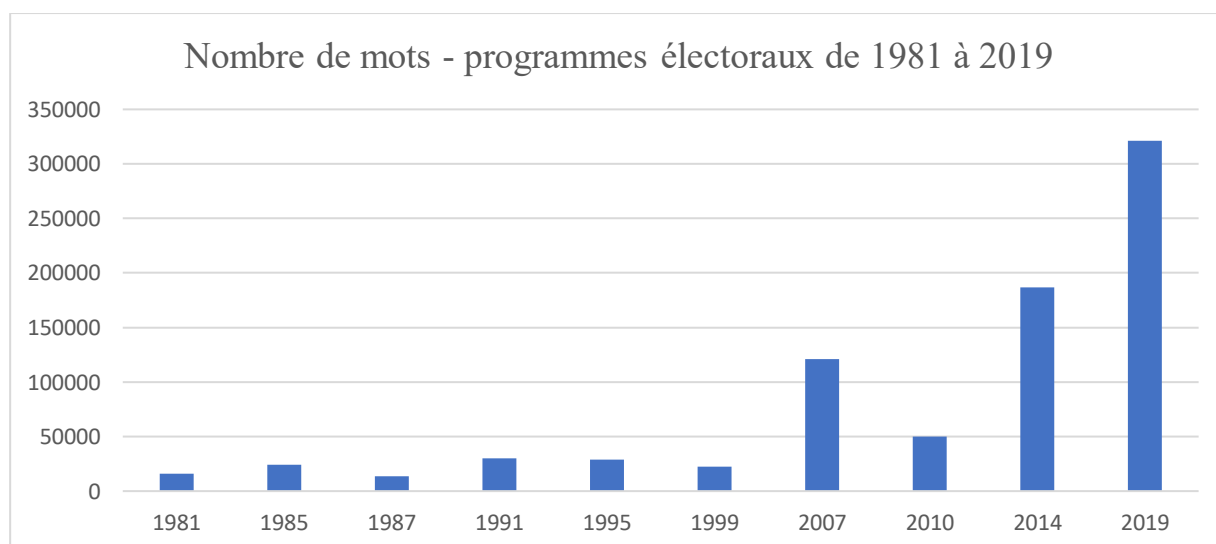
5. L'analyse quantitative

Sur les dix programmes électoraux du Parti socialiste, le nombre de mots qui les compose ne reste pas constant. On remarque très clairement une inflation du nombre de mots, soit une multiplication par vingt. Nous recensons ces chiffres pour chaque programme dans un tableau et un graphique.

Figure 3 : Tableau du nombre de mots dans les programmes de 1981 à 2019

1981	1985	1987	1991	1995	1999	2007	2010	2014	2019
15 883	24 088	13 753	29 825	28 627	22 544	121 126	50 088	186 825	320 960

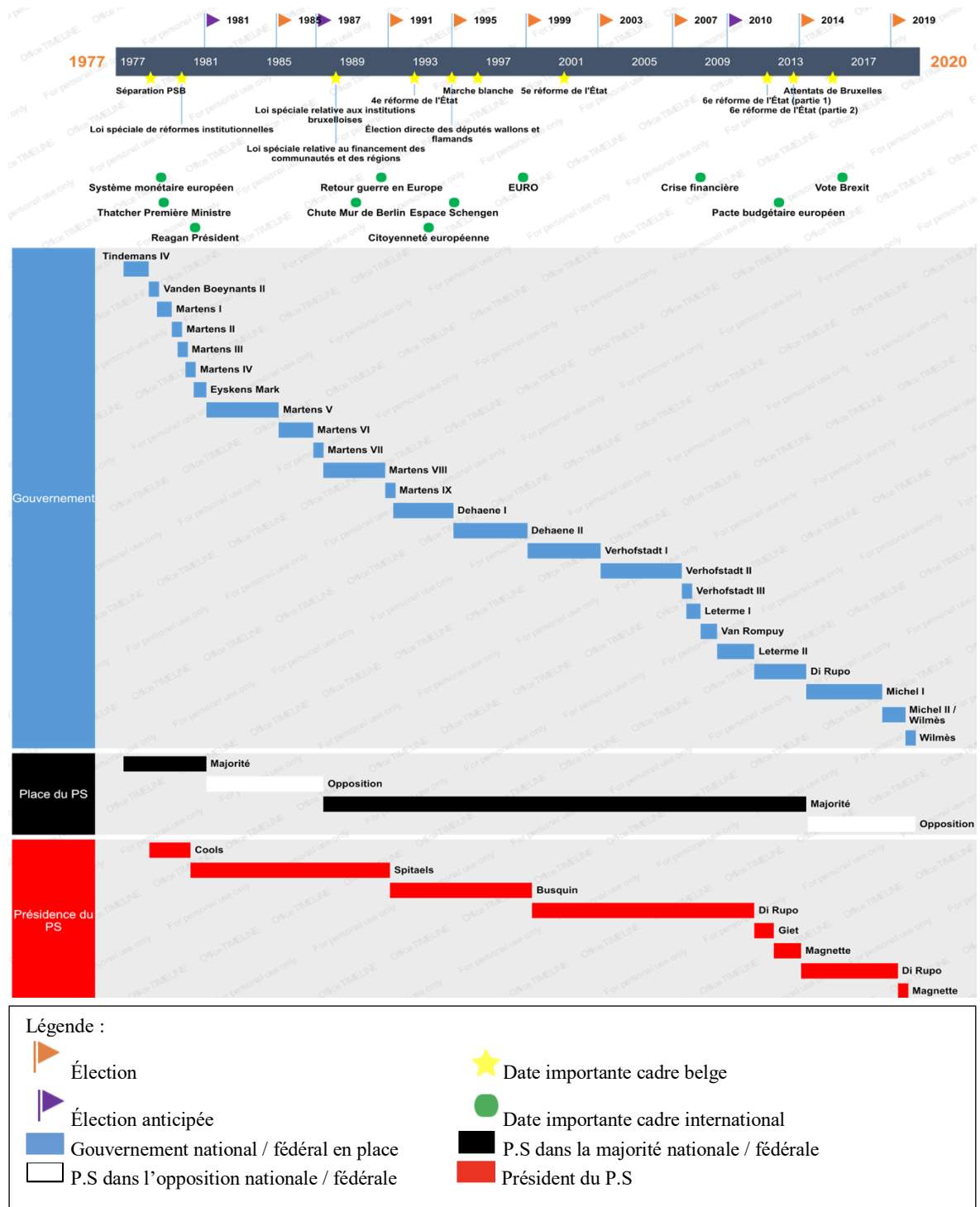
Figure 4 : Graphique du nombre de mots dans les programmes de 1981 à 2019



Le programme de 1987 est celui avec le nombre de mots le plus bas (13 753 mots). Notons qu'en 1981 et 1987, les élections sont anticipées et laissent moins de temps à la rédaction. Ceci peut expliquer les nombres de mots plus faibles de ces deux programmes. Le graphique permet d'observer au premier coup d'œil une explosion du nombre de mots entre 1999 et 2007. Le fait de ne pas disposer du programme de 2003 est dommageable en l'espèce car il nous aurait permis de savoir si l'évolution est linéaire ou non. Quoiqu'il en soit, il y a un réel fossé entre les années quatre-vingt et nonante et l'après 2000. Pour ce qui concerne l'année 2010, il s'agit aussi d'une élection anticipée, d'où l'affaissement après 2007, mais qui renoue avec la pente ascendante en 2014.

Cette mutation quant à l'accroissement du nombre de mots n'est pas négligeable, même si elle ne porte pas sur la distinction gauche – droite. Il s'avère important d'y consacrer un examen plus approfondi et c'est pourquoi nous analysons si le type d'élection exerce une influence. Avant de rentrer dans l'analyse plus profondément, nous exposons dès maintenant une ligne du temps qui est utile pour tout le reste du travail.

Figure 5 : Ligne du temps sur les élections et leurs contextes



La ligne du temps répertorie les élections fédérales en distinguant celles qui sont anticipées ou non. Pour contextualiser l'étude des programmes, différentes composantes viennent la compléter. Il s'agit du gouvernement en place au fédéral, et la place du Parti socialiste dans la majorité ou l'opposition ; des dates importantes en Belgique et à l'international ; et le président du parti. Nous plaçons en annexe 1 un tableau qui regroupe toutes les données avec les dates précises ainsi que les sources.

5.1) LE TYPE D'ÉLECTION ET LE NOMBRE DE MOTS

Nous partons des dix programmes qui forment notre terrain et regardons si le type d'élection influence le nombre de mots. Comme expliqué dans notre partie sur la collecte des données, nous prenons les programmes qui portent sur l'élection fédérale minimum. Trois périodes quant à l'élection se démarquent.

La première porte sur les programmes de 1981 à 1991. Les députés élus directement au parlement fédéral étaient, par la suite, désignés directement pour siéger aux niveaux de pouvoir communautaire et régional. Par conséquent, une seule élection a lieu et donc, un seul programme recouvre l'entièreté des enjeux des différents niveaux de pouvoir. Il est assez large, peu chiffré, et il ressemble à une déclaration d'intention.

La deuxième période englobe les programmes de 1995 à 2010. Ici, les programmes sont consacrés à l'élection fédérale. Les parlements régionaux ont leurs propres élections. Néanmoins, si le programme est titré fédéral, le contenu est bien plus large. Une partie de l'explication se trouve dans la répartition des compétences en Belgique. Certaines thématiques sont traitées par différentes entités, mais elles sont tellement larges qu'il semble impossible de les traiter distinctement. Ce sont par exemple les thèmes de la santé, de la mobilité ou de l'économie qui sont tous portés à la fois au fédéral et à la Région. La stratégie qui ressort à la lecture des programmes est d'exposer ce que le fédéral apporte aux autres entités pour une gestion plus cohérente et efficace. L'intention est louable et résulte de la complexe séparation des compétences, mais le sentiment de confusion reste palpable. Un exemple est le programme de 1995 où le thème de l'enseignement est abordé deux fois. D'abord au niveau général en

discutant de l'école publique et neutre, de sa gratuité et des bâtiments. En second lieu, le thème revient dans le chapitre à propos de la Communauté française.

La dernière période porte sur 2014 et 2019. Pour ces deux dernières, le Constitution prévoit que les élections européennes, fédérales, régionales et communautaires se déroulent le même jour. Cette synchronisation occasionne la parution d'un unique programme qui incorpore tous les thèmes sans aucune distinction. En ce qui concerne le contenu, il devient bien plus précis, exemplifié, chiffré et avec des propositions concrètes. Les programmes ont changé. Au lieu d'être une tribune qui défend son bilan au pouvoir ou qui accuse celui en place (comme en 1985 et 1987 où le Parti socialiste est dans l'opposition), les programmes sont les plus exhaustifs possible. Ils sont également plus sollicités par la société civile qui amène toujours plus de problématiques sur la table (voir la section 3.3.1 sur les destinataires des programmes).

Au vu de la tendance ascendante du nombre de mots, le type d'élection a-t-il une influence ? Les deux programmes de 2014 et 2019 sont sans surprises les plus longs, car ils couvrent tous les niveaux de pouvoir. Toutefois, leurs longueurs ne sont pas comparables aux précédents. Le point de bascule se situe entre 1999 et 2007. Ces deux derniers font partie de notre deuxième période temporelle, c'est-à-dire titrés fédéral, mais avec un contenu plus vaste. De plus, les programmes de 1981 à 1999 restent semblables en termes du nombre de mots pourtant, ils ne font pas partie du même type d'élection. Par conséquent, l'explication se situe sur la perception et la rédaction du programme. D'ailleurs, l'observation décrite plus haut rejoint l'article de Dandoy (2007) pour qui les programmes électoraux belges s'éparpillent de trop. Trois caractéristiques ressortent. Primo, les partis s'occupent de la globalité des thèmes possibles en campagne. Secundo, ils leur arrivent de traiter des thèmes qui ne sont pas concernés par l'élection. Tertio, la conséquence est qu'ils ont tendance à se perdre dans des thèmes lointains des enjeux de l'élection. En somme, c'est plutôt la mission d'écriture qui influence la hausse du nombre de mots.

Une seconde observation étonnante est la comparaison avec les autres partis en Belgique. Toutefois, cette observation s'éloigne de notre question de recherche de base. Pour en savoir davantage, nous renvoyons cette analyse à l'annexe 2.

5.2) L'IMPORTANCE RELATIVE DES THÉMATIQUES

Nous avons étudié l'évolution des programmes électoraux dans le temps ainsi que leur rédaction. À présent, nous nous penchons sur les programmes du Parti socialiste par l'application de la *saliency theory*⁸. Dans cette optique, nous avons passé en revue les dix programmes et dégager treize thématiques. Ensuite, nous avons réparti les différents chapitres, mais aussi les paragraphes et phrases dans une thématique. Le comptage automatisé permet de savoir le nombre de mots assignés à l'une ou l'autre thématique. Enfin, le nombre de mots dans chaque thématique et de chaque programme est divisé par le nombre total de mots dans chaque programme, et multiplié par cent afin de calculer le pourcentage consacré à chaque thématique. Prenons l'exemple de la thématique « criminalité et justice » dans le programme de 1981. Le programme y consacre 425 mots et la longueur du programme en entier est de 15 883 mots, soit 2,68%. Pour trouver le pourcentage, nous réalisons l'opération suivante : $(425 \div 15\ 883) \times 100 = 2.68\%$.

Grâce à cela, nous pouvons nous rendre compte de l'importance relative des différentes thématiques. L'utilité de cette méthode est de les comparer sur la même base à travers le temps.

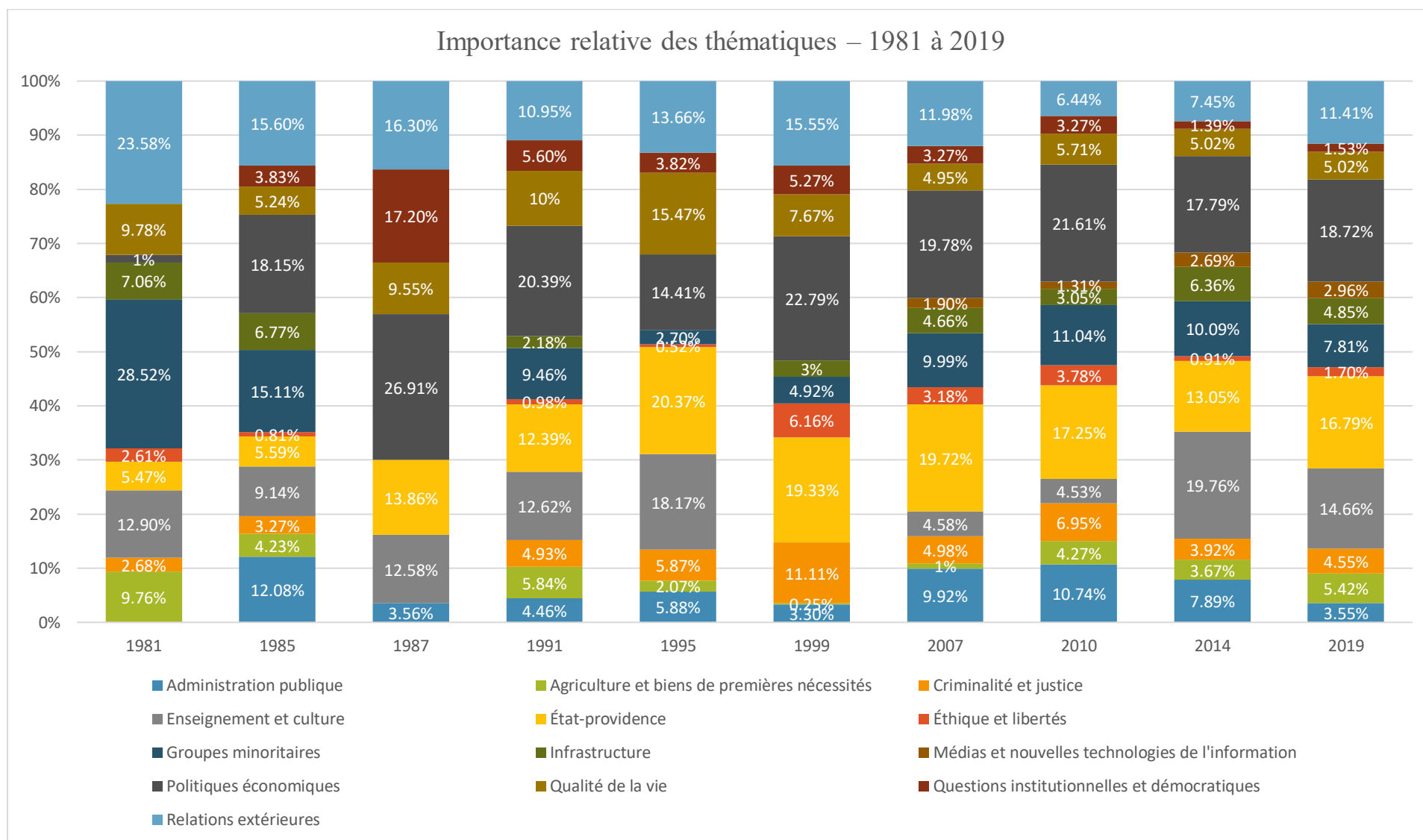
Après avoir réalisé l'opération de transformation des mots vers les pourcentages, voici les résultats finaux.

⁸ Voir la section 3.3.3

Figure 6 : Tableau sur l'importance relative des thématiques de 1981 à 2019

	<u>1981</u>	<u>1985</u>	<u>1987</u>	<u>1991</u>	<u>1995</u>	<u>1999</u>	<u>2007</u>	<u>2010</u>	<u>2014</u>	<u>2019</u>
Administration publique		12,08%	3,56%	4,46%	5,88%	3,30%	9,92%	10,74%	7,89%	3,55%
Agriculture et biens de première nécessité	9,76%	4,23%		5,84%	2,07%	0,25%	1%	4,27%	3,67%	5,42%
Criminalité et justice	2,68%	3,27%		4,93%	5,87%	11,11%	4,98%	6,95%	3,92%	4,55%
Enseignement et culture	12,90%	9,14%	12,58%	12,62%	18,17%		0,0458	4,53%	19,76%	14,66%
État-providence	5,47%	5,59%	13,86%	12,39%	20,37%	19,33%	19,72%	17,25%	13,05%	16,79%
Éthique et libertés	2,61%	0,81%		0,98%	0,52%	6,16%	3,18%	3,78%	0,91%	1,70%
Groupes minoritaires	28,52%	15,11%		9,46%	2,70%	4,92%	9,99%	11,04%	10,09%	7,81%
Infrastructure	7,06%	6,77%		2,18%		3%	4,66%	3,05%	6,36%	4,85%
Médias et nouvelles technologies de l'information							1,90%	1,31%	2,69%	2,96%
Politiques économiques	1%	18,15%	26,91%	20,39%	14,41%	22,79%	19,78%	21,61%	17,79%	18,72%
Qualité de la vie	9,78%	5,24%	9,55%	10%	15,47%	7,67%	4,95%	5,71%	5,02%	5,02%
Questions institutionnelles et démocratiques		3,83%	17,20%	5,60%	3,82%	5,27%	3,27%	3,27%	1,39%	1,53%
Relations extérieures	23,58%	15,60%	16,30%	10,95%	13,66%	15,55%	11,98%	6,44%	7,45%	11,41%

Figure 7 : Graphique sur l'importance relative des thématiques de 1981 à 2019



À noter que nous plaçons en Annexe 3 les tableaux Excel qui répertorient le nombre de mots pour chaque thématique ainsi que le calcul pour trouver le pourcentage. J’y inclus également deux graphiques avec des visuels différents. Ce sont exactement les mêmes données, mais présentées différemment à destination du lecteur qui souhaite une autre présentation.

5.2.1) Les treize thématiques

Pour le calcul de notre « importance relative », nous avons dégagé treize thématiques. Afin de les créer, notre point de départ a été la table des matières de 1981 qui a ensuite été modifiée au fur et à mesure. Aussi, certains sujets se retrouvent dans plusieurs thématiques. Par exemple, le consommateur (ou la consommation) se retrouve à la fois dans « qualité de vie » et « politiques économiques ». Ou bien la fiscalité qui se partage entre « administration publique » et « politiques économiques ». Nous tenons à préciser que les différentes parties ont été effilées (chapitre, paragraphe, section) pour ne pas que deux de ces dernières comptent dans plusieurs thématiques. Cela fausserait le pourcentage basé sur le nombre de mots total. Finalement, voici les 13 thématiques et ce qu’elles recouvrent :

Figure 8 : Tableau sur les thématiques et leurs contenus

Administration publique	Administration, fiscalité, finances publiques, entreprises publiques, dette, budget, fonction publique, pouvoirs locaux, services publics, sécurité civile.
Agriculture et biens de première nécessité	Agriculture, eau, alimentation et énergie.
Criminalité et justice	Justice, code pénal, police, sécurité.
Enseignement et culture	Enseignement, éducation, culture, tourisme, patrimoine, recherche.
État-providence	Santé, sécurité sociale, pension, solidarité, revenu de remplacement, précarité, CPAS, allocation familiale, logement ⁹ , cohésion sociale, jeunesse (ici subvention).
Éthique et libertés	Libertés, religion, principes éthiques, laïcité, culte, nouvelles mœurs.
Groupes minoritaires	Jeunes, femmes, immigrés, handicap, aînés, les différences, intégration, pauvreté et déclassement, discrimination, égalité des

⁹ On évoque la régulation des prix et outil d’intégration sociale

	genres et des chances, asile et migration, aide à la jeunesse (ici, exclusion).
Infrastructure	Construction, communication, poste, mobilité, grande ville, réseau autoroutier et ferroviaire, transport, travaux, ruralité, développement territorial.
Médias et nouvelles technologies de l'information	Société de l'information, fracture numérique, internet, média.
Politiques économiques	Indépendants et P.M.E, secteur coopératif, économie sociale, fiscalité, emploi, formation, consommation, endettement privé, commerce, associatif et non marchand, finance, pouvoir d'achat.
Qualité de la vie	Qualité de la vie ¹⁰ , consommation, écologie, sport, environnement, développement durable, nature, biodiversité, publicité, information et santé du consommateur, bien-être animal, climat.
Questions institutionnelles et démocratiques	Institutions, réforme de l'État, santé démocratique, lutte extrême droite, bonne gouvernance.
Relations extérieures	Défense, politique étrangère, commerce extérieur, coopération au développement, Europe, Union européenne, sécurité.

Une manière alternative de créer ces thématiques était possible. Pour en savoir plus, voir l'annexe 4 où je l'expose et montre pourquoi elle était moins opportune.

5.2.2) La mobilisation des thématiques par le Parti socialiste

La rédaction des programmes électoraux discutés plus haut pointe du doigt l'importante dispersion parmi tous les thèmes. Le Parti socialiste est un parti qui vise le pouvoir et intègre l'entièreté des problématiques. Il veut montrer qu'il s'intéresse à tous les pans de la société et toutes ses problématiques. Nous l'avons déjà mentionné, mais la société civile sollicite toujours plus le parti et celui-ci y répond favorablement.

Revenons sur Ian Budge. Ce dernier nous apprend qu'il est plus efficace pour un parti politique, dans un système multiparti, de rester sur ses thématiques clefs. Or, selon Dandoy, ce n'est pas le cas pour les partis belges. Un large éventail de thèmes est abordé dans les programmes. Pourtant, la seule exception pour le Parti socialiste est l'année 1987 où seulement sept thématiques font partie du programme. La prévision de Budge se confirme car c'est à cette

¹⁰ Dénommé tel quel en 1981

élection que le Parti socialiste réalise son meilleur score sur la période étudiée¹¹, avec un programme plus court, du fait de l'élection anticipée, mais surtout un programme qui ne se disperse pas comme les autres. On peut alors se questionner sur la nécessité et la pertinence de si longs documents, surtout en comparaison avec les autres formations politiques (voir annexe 2 sur la longueur des programmes des partis politiques belges). Pour convaincre, il serait plus efficace de s'attarder sur les thématiques que l'on maîtrise et que les électeurs attribuent spontanément au parti. On aperçoit deux tendances possibles quant à la rédaction des programmes. L'une se veut présente sur tous les fronts, l'autre se veut plus épurée et efficace. Le Parti socialiste a visiblement choisi la première option. Alors, comment expliquer l'importance accordée à certains thèmes ? Nous répondons à cette question par la mise en contexte.

Dans la grande diversité des thèmes, quatre attirent, tout de même, davantage l'attention à partir de 1987. Ce sont les relations extérieures, les politiques économiques, l'État-providence et l'enseignement et culture. Nous nous penchons sur ces quatre derniers ainsi que sur les groupes minoritaires et les questions institutionnelles et démocratiques car ces deux derniers ont connu, respectivement en 1981 et 1987, une prépondérance considérable.

a) Relations extérieures

La thématique des relations extérieures a diminué de moitié en termes de volume entre 1981 et 2019 avec un pourcentage au plus bas en 2010. La tendance n'est pas parfaitement linéaire, mais elle est à la décroissance.

La considération à hauteur de 23,58% en 1981 trouve son explication dans la présidence tournante du Conseil des Communautés européennes qu'assume la Belgique au premier semestre de 1982. D'ailleurs, jusqu'en 1981, le Parti socialiste est membre de la coalition gouvernementale au niveau fédéral et par conséquent, se positionne comme l'un des acteurs de cette présidence. Il dévoile dans son programme les priorités qu'il souhaite défendre durant la présidence belge. Nous y retrouvons certaines propositions classiques pour un parti politique de gauche comme la lutte contre le chômage, la défense de l'indexation des salaires, le renouveau du tissu industriel, la politique agricole commune, une meilleure redistribution des

¹¹ 15,64% des suffrages et 40 sièges attribués à la Chambre des Représentants. Il arrive 2^e en voix et 2^e en sièges au niveau belge.

richesses et la dénonciation que la Communauté économique européenne (CEE) soit devenue un instrument capitaliste. Mais pas seulement car le Parti socialiste y prend position pour le courant politique de l'Europe des régions. D'abord au niveau de la politique de cohésion où le Fonds européen de développement régional (FEDER) est soutenu. Également au niveau de la représentation politique. Les régions doivent prendre leur part dans la construction européenne car elles sont les entités les plus proches du citoyen. Le Parti socialiste propose la représentation des régions à la Représentation permanente auprès de la CEE et aux travaux et aux négociations du Comité Permanent des structures agricoles et des différents Comités d'experts.

On le voit, en 1981 le Parti socialiste s'inscrit dans la promotion de la para-diplomatie qui promeut une place des entités plus décentralisées dans les relations internationales (Kuznetsov, 2014 ; Paquin *et al.* 2015). Ce courant régionaliste prend place dans les relations extérieures, mais également dans les réformes de l'État belge. (Pour voir plus loin, nous plaçons en annexe 5 le cadre d'analyse de Kuznetsov à propos de la place et racines des entités subétatiques dans les relations internationales).

Mais la Belgique a aussi assuré la présidence tournante des institutions européennes durant quatre autres semestres :

- 01 janvier 1987 au 30 juin 1987
- 01 juillet 1993 au 31 décembre 1993
- 01 juillet 2001 au 31 décembre 2001
- 01 juillet 2010 au 31 décembre 2010

Ces semestres ne monopolisent pas autant l'attention dans les programmes suivants. L'élection de 1987 a lieu le 13 décembre 1987, donc après la présidence tournante. La présidence de 1993 tombe 19 mois après l'élection de 1991. Celle de 2001, 24 mois plus tard. Pour 2010, seulement 17 jours entre l'élection et la présidence. Pourtant, aucune mention à son égard dans les programmes.

Pour les années 1999, 2014 et 2019, les élections européennes se tiennent le même jour que les autres. Les programmes les traitent dans le même document, pourtant, l'importance accordée régresse entre la première échéance et les deux suivantes¹². La croyance des Belges en l'influence du vote sur les décisions politiques est moindre à l'échelle européenne que nationale (Eurobaromètre de l'engagement des Européens dans la démocratie, 2013). En y ajoutant

¹² 15,55% en 1999 ; 7,45% en 2014 et 11,41% en 2019.

l'abstention grandissante (ULB - VUB, 2021) et ce, malgré la « contrainte » légale¹³ ainsi que la conjoncture générale en Europe du manque d'appétit des citoyens pour ces élections, nous pouvons conclure sans trop de risque que les élections européennes intéressent beaucoup moins que les autres. Malgré cela, le phénomène curieux de vote fractionné vertical persiste. C'est le fait, pour un électeur, de voter pour deux (ou trois) partis politiques pour les élections de différents niveaux de pouvoir. Il est encore plus frappant de le remarquer en Belgique puisque ces élections ont lieu le même jour. Pour les élections de 2014, le Parti socialiste a une défection faible entre le fédéral et le régional (84,8% des électeurs socialistes au fédéral le sont aussi au régional). Mais qui s'élève à 71,9% entre le fédéral et l'Europe (Willocq et Kelbel, 2016). Il existe plusieurs explications comme la volonté de soutenir plusieurs listes, l'importance accordée à l'échelon de pouvoir ou encore le moment où le choix est définitif dans la tête de l'électeur (Willocq et Kelbel, 2018).

Enfin, l'Union européenne est de moins en moins vue comme un cadre démocratique et plus comme une entité technique. Par exemple, en 1999, le Parti socialiste défendait un modèle démocratique et la promotion du modèle fédéral pour la construction européenne. La proposition voulait transformer le Parlement européen en 1^{re} chambre (représentation des citoyens), le Conseil de l'Union européenne en 2^e chambre (représentation des États et leurs entités) et la Commission comme l'exécutif (gouvernement fédéral). Si nous prenons les deux programmes les plus récents, la vision de la construction européenne a disparu. En 2014, 231 mots y sont consacrés (sur 13 280 consacrés aux relations extérieures). Pour 2019, une absence se constate. Désormais, les programmes sont bien plus orientés vers des débats techniques à propos, entre autres, de la finance, des paradis fiscaux, du dumping, des agences de notation, des banques, de stabilité et croissance, des critères de convergence ou des accords commerciaux.

b) Questions institutionnelles et démocratiques

Regardons la dimension que prennent les « questions institutionnelles et démocratiques » en 1987. La thématique prend la deuxième place avec 17,20% et ensuite redescend à une importance minoritaire. Elle prend place à l'aube d'une considérable réforme de l'État qui voit naître la Région de Bruxelles-Capitale, la Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au

¹³ J'écris contrainte entre parenthèse car les sanctions sont quasiment inexistantes mais le simple fait que la loi émette l'obligation de voter fait peser une contrainte morale sur l'électeur.

financement des communautés et des régions ainsi que l'accroissement des compétences à leur égard. En 1987, le Parti socialiste plaide pour un fédéralisme fort et intégral. D'un point de vue institutionnel, être de gauche en Belgique à cette époque signifiait être régionaliste. Le programme défend fermement les régions. Certaines figures ont émergé de cette époque telles que José Happart, Fernand et Jean-Maurice Dehousse ou Jean-Claude van Cauwenberghe. Certains présidents défendaient également cette ligne régionaliste tel que Busquin, Cools et Spitaels, d'ailleurs, ce dernier était le président du Parti en 1987. Durant ces années, la présidence du Parti a des origines avec le militantisme wallon. Dans le même temps, le parti Rassemblement wallon pèse dans le monde politique et influence les leaders socialistes. Le Parti socialiste, pour qui l'objectif est de maximiser ses voix, englobe alors la défense des intérêts régionaux comme un objectif important. D'ailleurs, cette position régionaliste a eu des conséquences concrètes puisqu'elle aboutit à la Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions. Ensuite, le 09 février 1991, une préférence pour le régionalisme émerge au « Congrès d'Ans ». Cette défense de la Région se comprend également comme un transfert de compétences depuis la Communauté française envers la Région wallonne (Mabille, 2005).

Le courant régionalisme perd ensuite de son intérêt et se voit obstruer en 1999 où Elio Di Rupo est élu à la présidence. Ce dernier n'est clairement pas régionaliste et amorce un changement en direction d'un comportement plus belge et relègue cette tendance en arrière-plan. D'ailleurs, il accèdera au poste de Ministre-président de Wallonie la même année, signe pour cette région de la fin de revendication autonomiste. Si le régionalisme n'est plus la ligne directrice principale, il lui reste toujours quelques adeptes comme Nicolas Martin, Pierre-Yves Dermagne ou Christophe Collignon. Toutefois, ils ne sont pas majoritaires dans leur camp.

En somme, la gauche en politique belge n'est pas unanime sur la question fédérale. Le positionnement par rapport à cette dernière est dicté par les indicateurs économiques. Lorsque la Wallonie est une région prospère, notamment par son industrie, une plus large autonomie est revendiquée. Lorsque le vent change de sens et qu'elle devient plus paupérisée, la solidarité avec les Flamands est plaidée. La ligne de conduite a bougé sur la question fédérale. En fonction du moment, la définition de la gauche n'est pas identique.

c) Groupes minoritaires

La priorité est donnée aux « groupes minoritaires », que sont les jeunes, les femmes, les handicapés, les immigrés et le quart-monde. Rien d'étonnant que le parti de la gauche accorde autant de place à ces groupes de personnes. Mais ce qui est intéressant est d'observer sa

décroissance dans le temps, même si la thématique conserve une place notable. Cela s'explique par un changement de l'angle d'approche. En 1981, la section propre aux femmes traite de l'IVG et de l'emploi. Mais le prisme d'explication se trouve être la « condition de la femme » qui est la priorité. Les questions économiques et éthiques sont davantage vues comme le chemin qui mène à l'émancipation. Par la suite, les angles d'approches changent. À partir de 1987, les programmes présentent la même problématique, mais englobée dans les sections à propos de la santé, de l'emploi, du chômage et de la formation. Il y a un changement dans la perception qui n'est pas propre qu'à la condition de la femme. La même logique est appliquée pour les personnes issues de l'immigration, les jeunes et les personnes porteuses de handicaps. Ces trois groupes de personnes sont évoqués, en 1987, à partir de l'économie et du social, donc au travers de l'accès à l'emploi, le chômage et la formation scolaire. Le Parti socialiste a interchangé la place de ses lentilles de vision. Le résultat est que le sujet des groupes minoritaires n'est pas discuté en 1987, aussi parce que le programme est le plus court de tous. Mais il réapparaît par la suite, en étant moins prépondérant et en incluant de nouveaux sujets comme la conciliation des différences, l'égalité des genres et des chances ou la discrimination. À partir de ce moment-là, le Parti socialiste va distinguer le pôle « économique » et le pôle « société » de chaque groupe et cela se marque particulièrement avec les personnes âgées à partir de 2007. Le même groupe social est rangé dans deux cases. La première est celle des « aînées » qui s'apparente ici comme un groupe minoritaire car le programme présente ses solutions à l'isolement, la fin de vie, l'autonomie et les besoins spécifiques. La seconde est celle des « pensions » et donc, la thématique de l'« État-providence » par le financement et le revenu minimum.

d) Politiques économiques

La thématique des « politiques économiques » est l'une qui apparaît de manière flagrante sur le graphique en bâtonnets. À l'exception du programme de 1981 où la perspective économique occupe une place négligeable (1%). Le programme purement économique est très peu discuté, il n'a lieu que dans le chapitre « les indépendants et les P.M.E », car ils sont un enjeu concernant l'emploi. Pourtant les problématiques économiques ne sont pas ignorées. Le programme traite des problèmes économiques dus au « divorce sanction » par exemple, mais aussi, il établit le lien entre progrès économique et social. L'objectif prioritaire reste tout de même la vie sociale. On y retrouve la même logique que pour les groupes minoritaires, le syntagme politique se remanie dans le temps.

Par la suite, la thématique économique en tant que telle prend davantage de poids. Dès le programme suivant, elle occupe une large place (18,15%). Mais le programme n'oublie pas que

l'économie s'imbrique avec le social, d'où l'appellation « programme socio-économique ». De plus, les propositions économiques intègrent les secteurs coopératifs et de l'économie sociale.

Les politiques économiques absorbent autant de place car la thématique intéresse les électeurs. L'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions matérielles sont des sujets prégnants qui influencent directement la vie quotidienne de la masse populaire. Au travers des politiques économiques, les richesses sont redistribuées, la fiscalité vise différents groupes de la société comme les entreprises ou les patrimoines mobiliers et immobiliers.

Les propositions économiques des programmes sont l'objet de la recherche qualitative. Nous les examinons plus en profondeur dans le chapitre suivant. Les données quantitatives nous révèlent la place prioritaire de la thématique. Cette dernière est à la fois une priorité des programmes, mais également une priorité des électeurs. Un lien entre l'offre et la demande politique se dessine.

e) État-providence

Les deux premiers programmes consacrent une moindre part à l'État-providence en tant que telle. Elle prend sa place dans à partir de 1987 dans des proportions dans les alentours de 13 à 20%.

L'État-providence désigne l'intervention de l'État qui assure la prise en charge de la solidarité et du bien-être social. Avec la formation de l'État, le nombre de membres s'élargit et passe d'une base locale à une base étatique où l'on redistribue du haut vers le bas (Merrien, 2007). La fédéralisation de l'État accroît les compétences, les moyens et les responsabilités entre plusieurs entités. L'action publique se complexifie en raison de la multiplication des enjeux, des instruments et des niveaux de pouvoirs (de Maillard et Kübler, 2017). En Belgique, prenons le cas des cotisations sociales, qui sont réparties dans la structure fédérale. L'article 6, §1, IX, 7° de la Loi spéciale du 08 août 1980 de réformes institutionnelles dispose que les régions sont compétentes pour la politique axée sur les groupes cibles. Neuf ans plus tard, la répartition des recettes fiscales fédérales vers les entités fédérées est actée par la Loi spéciale du 16 janvier 1989. En conséquence, la grande diversité de l'État-providence et sa décentralisation amène le Parti socialiste à le mentionner constamment.

Deux grands modèles existent entre le « bismarckien » et le « beveridgien ». La Belgique fait partie du premier avec l'idée que les prestations sociales se méritent et que le montant dépend de la durée de l'activité et des cotisations versées (Matagne, 2009 ; Brasseul, 2012). Puis sur

chaque modèle, plusieurs paradigmes existent afin de qualifier la politique de l'État-providence. La plus courante est celle de Gosta Esping-Andersen, ou plus récemment, André Masson (2014) qui s'inspire du premier : la pensée libre-agent ; la pensée de l'égalité citoyenne ; et la pensée multi-solidaire. Il serait très intéressant de continuer le travail par une analyse qualitative qui se concentre sur l'État-providence afin de savoir quel paradigme est prôné.

Si l'État-providence concentre l'attention des programmes, c'est aussi parce qu'il est un cheval de bataille des partis politiques de gauche. L'État-providence a connu des crises qui concernent son financement, son efficacité et sa légitimité (Rosanvallon, 1981). Ces critiques à son encontre précèdent son recul. D'un côté, une transformation aurait opéré et il est courant de parler, désormais, d'« État-social actif ». D'un autre côté, ce recul est moins rapide en Belgique car les systèmes bismarckiens sont considérés comme plus résistants au changement, et le retrait de l'État-providence est moins discernable (Palier, 2006).

f) Enseignement et culture

Le Parti socialiste accorde toujours de l'attention à cette thématique, particulièrement à l'éducation et l'enseignement, à l'exception des années entre 1999 et 2010. Entre 1995 et 2010, des élections distinctes entre le fédéral et les entités fédérées ont lieu. Pourtant, la thématique occupe 18,17% en 1995 et 0% en 1999 et ensuite 4,5% en 2007 et 2010.

Les débats autour de l'enseignement tournent autour de deux pôles. L'un est plutôt « philosophique » et concerne l'obligation scolaire, la gratuité et les questions autour de la laïcisation, neutralité et liberté de l'enseignement. Le second pôle est « financier » et tourne autour des subventions des établissements, les dépenses et financements des Communautés.

Ces deux pôles se retrouvent dans la Constitution où, dès 1970, les Conseils culturels sont compétents pour agir sur les matières culturelles et l'enseignement¹⁴. Avec la révision de 1988, le texte constitutionnel trouve son contenu actuel, et dispose que les Parlements des communautés, « chacun pour ce qui le concerne, règlent par décret : 1° les matières culturelles; 2° l'enseignement, à l'exception : a) de la fixation du début et de la fin de l'obligation scolaire; b) des conditions minimales pour la délivrance des diplômes; c) du régime des pensions; » (Article 127, §1, al.1).

¹⁴ À l'exception de ce qui a trait à la paix scolaire, à l'obligation scolaire, aux structures de l'enseignement, aux diplômes, aux subsides, aux traitements, aux normes de la population scolaire.

L'article 24 de la Constitution dispose des principes de liberté et de neutralité de l'enseignement. Le paragraphe 3, alinéa 1 qui date de 1988 garantit la gratuité de l'accès à l'enseignement jusqu'à la fin de l'obligation scolaire.

Le tournant des années 80 – 90 voit l'enseignement se restructurer. Les révisions constitutionnelles présentées au paragraphe précédent et la Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions vont provoquer des manifestations de la part de l'enseignement francophone en 1990 (Mabille, 2005). Ces liens entre le fédéral et les Communautés obligent le Parti socialiste à mentionner la thématique. D'ailleurs, ils défendent une communautarisation totale de cette compétence.

Mais l'enseignement est aussi une priorité pour les mouvements de gauche. Ces derniers défendent « l'enseignement » alors que les mouvements de droite font valoir « l'instruction des savoirs fondamentaux ». La différence entre les deux se concentre sur la mission sociale de l'école. La gauche voit l'école comme le lieu de socialisation et d'émancipation du futur citoyen. Le corps enseignant porte donc la charge d'éduquer les enfants. La vision de la gauche est plus large que celle de la droite, qui désire se contenter d'inculquer la maîtrise de la lecture, de l'écriture et des mathématiques de base. Le programme de 1981 donne le ton avec la vision de « l'éducation permanente » : l'école est le lieu de la formation professionnelle et de l'éducation du sens des responsabilités, de l'esprit critique, de l'indépendance, de la solidarité et du respect d'autrui. Ce principe est conservé dans les années suivantes.

Le Parti socialiste souhaite en finir avec les différents réseaux d'enseignement. D'abord, par la mise sur pied d'une école pluraliste, qui vise, à terme, à remplacer les différents réseaux existants. Par après, le parti change son angle d'approche et promeut un cours d'éducation à la citoyenneté. La vision de la neutralité est prépondérante dans leur conception de l'enseignement. Pour ce qui a trait à la fréquentation scolaire, qui est du ressort du fédéral, le parti défend l'obligation scolaire à partir de cinq ans¹⁵ dès 1981 et accentue sa position avec l'abaissement à trois ans de 2010 à 2019. Pour finir, un lien statistique qui retient l'attention est celui entre « gratuité » et « école » qui n'apparaît qu'en 2019. Auparavant, la gratuité n'est pas un sujet, elle est considérée comme acquise. Le Pacte scolaire de 1959 prévoit la gratuité de

¹⁵ Ce qui est le cas depuis la rentrée scolaire 2020.

l'enseignement primaire¹⁶. La Loi du 23 juin 1983 concernant l'obligation scolaire, dans son article 1^{er}, prolonge jusqu'à 18 ans cette obligation, et avec elle la gratuité de l'enseignement secondaire. En 1988, la constitution est révisée et voit apparaître l'article 24, §3. Avec ce dernier, la gratuité de l'accès à l'enseignement est défendue et protégée. Ce qui est plus restreint que la gratuité de l'enseignement (El Berhoumi, 2013). En 2019, le Parti socialiste désire étendre cette gratuité aux repas, aux sorties scolaires, au matériel et à l'accueil extrascolaire.

5.2.3) Inversion du syntagme : des Hommes à l'économie

En réalisant l'analyse ci-dessus, une constante se dessine à travers le temps et qui ne peut pas être ignorée. Elle a déjà été abordée à propos des groupes minoritaires, c'est-à-dire le changement de perception et de présentation des problématiques. Une inversion dans le syntagme politique a eu lieu, et ce dans les différentes thématiques. La vision sociologique est remplacée par une vision technique et économique. Dans les groupes minoritaires, la vue sur le groupe social composé d'humains est remplacée par une vue productiviste et statistique. De manière à peine caricaturale, nous pouvons désormais percevoir « le jeune comme un être en formation à son futur emploi. Dans le cas contraire, il risque de rentrer dans la spirale du chômage et affecter les performances économiques »¹⁷. Le même genre de raisonnement s'applique aux différents groupes sociaux.

Cette inversion s'illustre particulièrement à la vision européenne exposée au-dessus. Il est significatif de la perte de personnalité du Parti socialiste qui ne discute plus des inspirations démocratiques pour l'Union européenne. Cette dernière qui n'est plus que perçue au travers d'instruments techniques, et presque incompréhensible pour les électeurs, démontre le passage à la technocratie.

Enfin, l'esprit « entrepreneur » apparaît dans le chapitre sur l'enseignement en 2014. La culture de l'entrepreneur de soi veut inculquer une certaine discipline morale aux élèves et aux enseignants. C'est là un exemple concret de la gouvernementalité managériale. Selon Michel Foucault (2004 ; Le Texier, 2011), le pouvoir moderne n'est pas un objet saisissable, il ne vient plus de la loi. Il provient des normes produites par les interactions de multiples institutions. Il dresse les corps et institue une discipline par un ensemble de technique (les normes implicites) qui structure le champ des possibles (la liberté). Ce pouvoir joue avec un champ de liberté et

¹⁶ L'objectif était d'éviter que des considérations financières influencent le choix d'une école du réseau libre ou officiel. On remarque ici l'imbrication des clivages philosophique et socio-économique.

¹⁷ Le titre d'une section à propos des jeunes et de l'emploi en 2014 se présente comme tel : « proposer à chaque jeune sorti de l'enseignement un trajet vers l'emploi ».

guide les individus à rentrer dedans. La discipline n'est plus une contrainte correctrice, mais l'intériorisation des règles. Le lien entre Michel Foucault et les programmes du Parti socialiste est ici clair. Le parti politique est l'une des institutions qui influencent la société et son intervention sur la société impose toujours un peu plus les mécanismes concurrentiels comme régulateurs du monde social. Ici, le cas de la propagation de l'esprit d'entrepreneuriat, avec des projets et des binômes entrepreneur – enseignant dans l'éducation, est une illustration parfaite du pouvoir comme une technologie du comportement humain.

Enfin, à la vue de l'importance accordée aux différentes thématiques, le Parti socialiste ressort comme un parti de gouvernement. Parmi les grandes thématiques qu'il traite dans ses programmes, nous retrouvons les relations extérieures, l'État-providence, les politiques économiques et l'enseignement. Mais, quel parti politique d'envergure ne s'y intéresse pas ? Elles restent des thématiques très classiques et importantes pour n'importe qui souhaitant intégrer une majorité. Nous venons de discuter de l'enseignement, mais les travaux de Foucault nous en apprennent également aussi sur la place prépondérante des politiques économiques et de l'État-providence. Ce qu'il nomme biopolitique est ce pouvoir qui prend en charge la vie des humains, de la naissance au décès et qui l'accompagne dans la santé, les maladies ou les accidents. C'est exactement le but de l'État-providence : il ne châtie plus ses membres et en prend même soin afin de les maintenir dans le système de production. Un homme qui ne marche plus est un homme qui ne produit plus. La population est perçue comme un ensemble d'êtres économiques qui produisent, achètent, consomment, importent et exportent. En somme, s'occuper de la santé (mentale et physique) de sa population est l'assurance pour le pouvoir de performances économiques.

5.3) ÉVOLUTION DU VOCABULAIRE

Nous avons analysé les thématiques abordées dans les programmes électoraux du Parti socialiste et nous avons mis en avant le changement dans la perspective de vision de ce dernier. Il est alors pertinent de se demander si une telle évolution se remarque aussi dans le vocabulaire employé. Pour cela, nous choisissons seize termes, certes de manières arbitrales, mais qui tout de même, contiennent certaines valeurs ou pensées.

Pour cela, nous réalisons un tableau qui rassemble les occurrences de dix-sept mots ou lemme et ce, année par année. Nous obtenons alors un tableau qui reprend des variables discrètes. Pour une représentation plus graphique, voir en annexe 6 les graphiques de distribution qui se rapportent aux chiffres ci-dessous.

Figure 9 : Tableau sur les occurrences par programmes

	1981	1985	1987	1991	1995	1999	2007	2010	2014	2019
Industriel (L)	10	42	13	17	4	7	10	5	73	101
Finance (L)	1	12	11	3	5	3	12	15	25	30
Profit (L)	5	5	3	5	2	2	14	9	41	63
Actionnaire (L)	0	0	0	0	0	0	13	5	7	21
Dividende (L)	0	0	0	0	0	0	4	1	3	11
Capitaux ¹⁸	1	3	0	1	1	1	9	0	6	8
Secteur privé	1	7	3	3	1	4	16	4	12	14
Secteur public	3	15	6	10	3	2	8	1	10	20
Dette publique	0	2	4	2	6	1	1	0	2	0
Travailleur (L)	12	18	5	30	16	14	178	69	240	628
Nationaliser / nationalisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Concurrence (L)	7	13	3	5	7	2	24	8	39	82
Libéralisation	0	0	0	0	3	4	25	15	19	26
Compétitivité	0	4	0	3	8	5	9	3	51	54
Syndicat (L)	0	3	0	1	0	0	11	3	9	46
Valeur ajoutée	1	2	1	1	2	1	1	0	15	14
Croissance	7	9	7	7	9	8	25	16	62	73

N.B : (L) = Lemme¹⁹.

Parmi le vocabulaire choisi, le lemme de « travailleur » est, de loin, le plus utilisé. Il est sur huit programmes sur dix, le plus fréquent. Il reste un élément central dans la vision socialiste et l'un des acteurs principaux de son action mais aussi de son électorat. Ensuite, le lemme « industrie » est également souvent utilisé. Proportionnellement à la taille des programmes, il est plus présent en 1985 qu'en 2019. Si l'enjeu n'a pas disparu dans les années 2010, il semblait être plus central

¹⁸ Le terme « capitaux » est préféré à « capital » car ce dernier renvoie parfois à l'adjectif et donc, fausse les résultats.

¹⁹ Voir la définition en note de bas de page 7, section 4.2.3.

dans les années 80. Cette évolution n'a rien de surprenant. Jusque dans les années 80, l'industrie domine le monde et l'économie. Avec le temps, son importance décroît avec une décade de 1995 à 2010. Il semble qu'en 2014 et 2019, le Parti socialiste reprend en main l'enjeu.

À partir de 2007, une nouvelle vague de vocabulaire apparaît. Les termes « actionnaire » et « dividende » apparaissent pour la première fois. Outre ces deux termes, d'autres apparaissent de manière croissante. Ce sont les termes suivants : profit, compétitivité, croissance, valeur ajoutée et libéralisation et concurrence. Ils étaient présents auparavant, mais une utilisation plus accrue se fait remarquer. Ce sont des termes très classiques du lexique néolibéral et de l'Union européenne. À propos de cette dernière, tous ces textes sont remplis de cet imaginaire lexical. En outre, l'Union européenne fixe les « grandes orientations des politiques économiques » (GOPE). Comme le démontre Gobin (2019), les GOPE servent à instaurer une surveillance permanente de l'économie des États. Pour cela, ils s'auto-instituent comme le « nouvel ordre normal » (p. 36). Désormais, ces règles économiques naturelles dépassent l'État et ce dernier (dont les partis politiques qui le composent) se conforme afin de ne pas devenir marginal. Si la simple mention de ces termes ne dit rien sur l'interprétation donnée par les programmes, il en ressort que le Parti socialiste intègre ces nouvelles réalités.

Dernière particularité à relever, l'absence totale de la nationalisation. Autrefois, il s'agissait de la proposition économique prioritaire, mais qui est devenue dépassée aux yeux du Parti socialiste. Ici aussi, cette transformation se remarque au niveau international. Par simple comparaison, regardons la « déclaration de principes » de l'Internationale socialiste adoptée en juin 1989. Cette dernière ne considère plus la nationalisation comme une solution pertinente. Leur propre texte mentionne la « croissance économique qualitative », à faciliter « une concurrence ouverte », ou encore l'État au rôle de « régulateur de marché ». L'État a donc un rôle clef dans la mise en place des propositions. Il est l'acteur qui surveille l'économie et établit les instances mercantilistes.

6. L'analyse qualitative

Pour rappel, afin d'étudier la position de gauche du Parti socialiste, nous assemblons le clivage gauche – droite et le clivage capital – travail (ou socio-économique). En outre, ce dernier est le clivage principal actuellement. Dès lors, nous synthétisons ces deux questions afin d'étudier les politiques économiques. Par conséquent, notre corpus a été réduit. Il se compose uniquement des parties « politiques économiques » (voir les figures 6 et 7 sur l'importance relative des thématiques).

6.1) LA NOTION D'ÉGALITÉ DANS LES PROPOSITIONS ÉCONOMIQUES

Pour commencer, posons-nous la question de savoir à quoi se rapporte le vocabulaire autour de l'égalité ? Le concept d'égalité est large et de nombreux termes et idées s'y apparentent. Pour y répondre, nous choisissons d'analyser les occurrences suivantes : égal (L)²⁰ ; égalité (L) ; inégalité (L) ; équité ; justice ; juste (L)²¹. Au vu de notre corpus réduit, les affiliations les plus fréquentes concernent les salaires, la fiscalité, mais aussi les personnes.

La première observation est la différence d'usage entre l'égalité et l'inégalité. Le premier terme renvoie à l'égalité des chances, des sexes et de traitement. Évidemment dans une perspective économique, l'appel à l'égalité entre personnes se tient dans le monde de l'entreprise et du marché de l'emploi. La vision de l'égalité prône la discrimination positive qui est différente de l'égalitarisme dont nous avons discuté dans la partie 3.2.1. Du côté de l'inégalité, les programmes pointent davantage du doigt les inégalités économiques (salaires et revenus). Les cooccurrences entre égalité et inégalité ne renvoient donc pas à la même vision du problème. Un dernier mot sur ces deux occurrences : elles sont récentes dans les programmes, mais elles ont une faible fréquence d'apparition avant 2014.

En ce qui concerne la fiscalité, il s'agit du sujet qui revient le plus couramment en lien avec l'équité, la justice et ce qui est juste. Pour les deux derniers, aucune ambiguïté n'est possible. L'occurrence « justice » est fréquemment précédée de « davantage » et suivie par « fiscale ».

²⁰ (L) = lemme.

²¹ Les occurrences « inégal », « équitable » et « égalitaire » ont également été soumises à l'analyse mais rien n'a pu en être retiré.

Pour l'occurrence « juste », la notion de fiscalité y est accolée et avec l'adverbe « plus ». Enfin, l'« équité » renvoie également à la fiscalité avec les conceptions verticale et horizontale. En termes d'imposition, l'égalité horizontale traite de façon égale les égaux. Son but est de maintenir équivalent le niveau de vie des ménages. Tous les ménages ne doivent pas toucher le même revenu mais un revenu proportionnel pour conserver le même niveau de vie. Par exemple, une personne touche une allocation de chômage proportionnelle à son salaire, et donc proportionnelle à ce qu'il a rendu à la société en étant actif. De son côté, l'égalité verticale accepte les traitements inégaux pour les personnes inégales, on retrouve ici le fondement de la progressivité de l'impôt (Desmarais-Tremblay, 2021). Encore une fois, la conception de l'égalité du Parti socialiste accepte les discriminations à condition qu'elles amènent, in fine, à davantage d'égalité. Nous retrouvons la conception des luttes sociales de John Rawls (Claisse *et al.* 2017) pour qui la classe ouvrière accepte des inégalités à deux conditions. La première est que les inégalités leur permettent de profiter de la production de richesse supplémentaire. La seconde condition garantit l'égalité des chances par la compensation des inégalités sociales par des politiques de discriminations positives.

6.2) COMPARAISON CHRONOLOGIQUE DES PROPOSITIONS

Pour rester cohérent avec le cadre théorique, les différentes propositions sont analysées par le prisme de distribution, l'opposition capital – travail et la valeur travail, ici entendue comme l'approche morale.

6.2.1) Le clivage capital – travail et la (pré/re-)distribution

À l'analyse des différents programmes, l'outil fiscal apparaît comme le principal outil de redistribution des richesses. Dès 1985, le Parti socialiste propose un impôt sur la fortune, une contribution plus juste pour les sociétés qui échappent à l'impôt et un allègement de la pression fiscale pour le reste de la population. En outre, le programme prône des allocations familiales non imposables et la suppression du précompte de l'allocation de chômage. On voit que le partage des richesses doit favoriser la masse populaire en général. Mais, en ce qui concerne la TVA, le programme précise qu'il est prêt à accepter une majoration de cette dernière à condition

de maintenir l'indexation des salaires²² et une sélectivité des produits davantage taxés. Pour autant, le programme ne néglige pas la situation économique et prévient d'emblée que l'assainissement des finances publiques est indispensable. Il semble que pour y arriver, la pression fiscale doit être réaménagée. Si les finances publiques doivent être rééquilibrées, elles peuvent l'être par une augmentation des revenus, notamment par l'interruption des cadeaux fiscaux à destination du patronat dont le programme accusait le Gouvernement Martens V. En tout cas, le Parti socialiste de l'époque se positionnait clairement contre l'austérité.

Cette logique de taxer davantage le capital et moins le travail va perdurer tout au long des programmes. Exception notable en 1987 où le parti propose une réduction significative de l'impôt des sociétés à condition que les bénéfices soient réinvestis en Belgique. Si un tel projet avantage le capital, il était la solution en vigueur en Suède, pays pourtant reconnu pour son important taux d'imposition (Steinmo, 1993). Cet auteur explique que de tels projets de réformes fiscales s'expliquent par la grande mobilité du capital et la délocalisation de la production. Alors, les États ont cherché à maintenir ces derniers sur leur territoire. Mis à part cette exception, les programmes socialistes jusqu'en 2014 présentent des propositions homogènes à celles précédemment décrites. Tout au long de ces programmes, la taxation du capital et des fortunes restent en ligne de mire, avec en 1999 l'idée nouvelle de mettre sur pied un cadastre des fortunes. Les actions financières vont aussi faire l'objet de propositions. En 2007, le Parti socialiste propose de réguler les plus-values spéculatives. Selon Valenduc (2017), le problème n'est pas la plus-value en soi, mais spécifiquement la plus-value spéculative : qui a pour unique objectif « une hausse du rendement du capital investi au détriment de la rémunération des salariés » (p. 33). En 2019, toutes les exonérations de plus-values, sans plus mentionner « spéculatives », sont appelées à être supprimées. En 2007, l'abaissement de la TVA à 6% pour le gaz et l'électricité fait son apparition, et en 2019 il est élargi aux biens liés à la santé et favorisant les comportements dits éco-responsables.

Le programme de 2019 présente des propositions nouvelles par rapport aux années précédentes. C'est dans ce programme que le Parti socialiste propose de limiter à 15 le rapport entre la plus haute et la plus basse rémunération dans les entreprises. Ensuite, ces rémunérations doivent être brutes et limiter les alternatives (ou paiement par nature) qui échappent à l'impôt. Il présente aussi un matelas de secours pour tous, avec une protection sociale minimale qui inclut les indépendants dès le premier jour de maladie. Enfin, parmi les idées nouvelles mises sur la table,

²² Les gouvernements de l'époque (sans le Parti socialiste) avaient procédé à plusieurs sauts d'index (Matagne, 2009)

il y a la réforme des droits de succession qui se veut plus progressive. Elle n'est pas développée davantage, mais c'est l'unique proposition qui concerne les questions d'héritage dans notre corpus. Jusqu'alors, les programmes ne présentent pas d'initiatives qui viennent réduire les inégalités de patrimoine à la source. Ces dernières années, le terme de « prédistribution » a gagné en notoriété par le politologue Jacob Hacker (2011), qui désigne la manière dont le marché distribue sa richesse supplémentaire en premier lieu²³. Il serait plus efficace, économiquement et moralement, de répartir de manière plus juste les ressources à la base plutôt que de redistribuer, donc plus tard, la richesse créée (Piketty *et al.* 2020 ; Tuomola *et al.* 2022). En revanche, la prédistribution des revenus est discutée, avec l'appel constant à de fructueuses négociations avec les partenaires sociaux et également la revendication d'une garantie de salaire minimum à partir de 1999. Encore en 2019, le programme amène une nouveauté avec l'introduction du bonus social généralisé (BSG), qui est un complément de revenu accessible à tous afin d'atteindre 110% du seuil de pauvreté. En d'autres termes, cette proposition use de la subvention afin d'augmenter directement le revenu. Une telle méthode distingue les partis de gauche et de droite en Belgique. La droite préfère un allègement fiscal pour augmenter les salaires (Sbaraglia et Close, 2019). Pour autant, les programmes se sont penchés sur les réductions fiscales, mais de manière incitative. C'est dans cette optique que le parti a pu proposer en 1995 des allègements aux entreprises qui augmentent leur taux d'emploi, et ensuite en 2014 pour les entreprises qui réalisent des investissements qui permettent aux salariés de concilier vie professionnelle et familiale. Néanmoins, les réductions doivent être compensées par un financement alternatif (patrimoines, consommation, environnement).

6.2.2) La valeur morale du travail

Par valeur morale du travail, nous adhérons à la définition du dictionnaire d'Alternatives Economiques qui la définit comme la place qu'occupe le travail dans la société, et son rôle social entre les individus. Elle se différencie de la valeur travail au sens économique créatrice de la richesse.

Les programmes étudiés placent tous la question de l'emploi comme une priorité. Selon le Parti socialiste, la cohésion sociale se base sur la valeur travail. La place des emplois dans l'industrie était particulièrement mise en avant dans les années 80 et décline ensuite peu à peu comme le montre la figure 8. Selon les chiffres de la Banque mondiale, la part de l'industrie dans le total

²³ On retrouve la première condition d'acceptation des inégalités par Rawls dont nous avons traité plus tôt.

d'emplois a décliné de 31% en 1991 à 19% en 2019²⁴. En somme, l'industrie était un important pourvoyeur d'emploi et c'est pourquoi les programmes y attachent une part conséquente. Les programmes consacrent également tous une part notable à destination des P.M.E et des indépendants. Cela peut paraître étonnant vu la faible popularité historique des partis de gauche auprès de cette population en Europe (Piketty, 2019). La littérature académique belge manque cruellement de bases de données sur la répartition du vote par statut socio-professionnel mais mentionnons Pascal Delwit (2008), pour qui le Mouvement Réformateur, en Wallonie, en 2007, a recueilli 56,4% des votes de la part des indépendants et commerçants et 51,67% dans les professions libérales. À l'inverse, le Parti socialiste recevait 10% des votes de ce dernier groupe.

En outre, les programmes apportent des éléments sur les secteurs non marchands et de l'économie sociale. Le travail ne sert pas uniquement à créer de la richesse, mais aussi à s'épanouir. Dans ce sens, la valeur travail reste prégnante, mais pas uniquement basée sur la création de richesse. Le travail sert de socle commun pour s'intégrer car, pour le Parti socialiste, l'absence d'emploi mène à l'exclusion, au déclassement social et à la pauvreté. Cette conception s'apparente à la description de Méda (2010), pour qui, nos sociétés reconnaissent au travail un moyen (et non une fin) pour accéder au revenu et l'aisance, voir le bonheur. Selon elle, le travail est le principal moyen d'acquérir des revenus pour vivre, mais il s'est aussi imposé comme le rapport social fondamental : la clef de distinction entre les Hommes. Cette vision anthropologique place le travail comme l'activité essentielle de l'Homme sur terre et lui permet la réalisation de soi. Le parti socialiste embrasse complètement cette vision et la légitime par des propositions qui visent l'organisation de la vie quotidienne et familiale avec le travail (crèche, sport, activités en tout genre, démocratisation des entreprises). La ligne de démarcation entre la vie professionnelle et la vie privée devient de plus en plus poreuse.

Toutefois, l'objectif des différents programmes est de mettre en avant des suggestions qui permettent de mieux vivre le travail. Dans les années 80, les programmes plaident pour un renforcement du rôle des travailleurs avec de meilleures qualifications et formations, davantage d'investissements, l'introduction de nouvelles technologies dans l'exécution des tâches et une amélioration dans l'organisation et l'aménagement du temps de travail.

Avec les années 90, l'amélioration de la qualité du travail s'élargit à d'autres groupes lorsque les programmes s'engagent à davantage d'égalité dans le monde du travail, à inciter l'embauche

²⁴ L'année 1991 est la plus lointaine parmi les données disponibles. Les chiffres du SPF Emploi, travail et concertation sociale remontent, au plus loin, à 2017.

des chômeurs longue durée, l'insertion professionnelle des personnes handicapées, l'accès aux emplois publics aux non européens et une meilleure protection économique à destination des victimes d'accidents de travail.

En 1995, le Parti socialiste devient plus clair sur l'organisation du temps de travail et pose une réflexion qui demeure jusqu'en 2019. Le temps de travail doit être diminué dans le but qu'un nombre plus important de travailleurs aient accès à un emploi. Cette réduction dans le temps se traduit par des interruptions volontaires de carrière, des retraites anticipées à mi-temps, mais surtout par la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine et à 32 heures en 2019. Cette réduction collective du temps de travail doit permettre une répartition plus équitable des emplois disponibles. D'un côté, un tel engagement semble partir du postulat que le nombre d'emplois est arrivé à son plafond et par conséquent, la manière d'augmenter le taux d'emploi et de diminuer sa durée. On reste dans l'idée principale que le travail prime et que chacun doit y avoir accès. D'un autre côté, rester en dehors du marché de l'emploi signifie rester inactif et donc, sans revenu. Les instruments économiques contraignent les engagements électoraux à voir dans le travail l'horizon d'une vie bonne.

Enfin, dans les années 2000 et 2010, les programmes n'élargissent plus les groupes-cibles, mais prônent un approfondissement des acquis. Ils prévoient des absences payées pour raisons impérieuses, ils favorisent les comportements de répartition des tâches dans les couples, la prévision d'une grossesse sans appréhension pour sa carrière, le renforcement du congé parental, notamment par rendre obligatoire et allonger celui de paternité ainsi qu'une rémunération à taux plein pour les deux parents et enfin, la création d'un congé éducation payé qui facilite la formation des travailleurs.

Finalement, aussi bien pour le clivage capital – travail, la distribution que pour la valeur du travail, les mêmes propositions reviennent continuellement. Alors, il est vrai que les engagements programmatiques sont complétés au fur et à mesure dans le temps. Mais en somme, le Parti socialiste joue avec les instruments économiques à sa disposition, et selon les conjonctures qui s'imposent. Les institutions sont délibérément rigides et limitent les marges de manœuvre des partis qui alternent au pouvoir. De plus, ces partis sont dépendants des prochaines élections et évitent les politiques électoralement risquées. De ce fait, le phénomène de *path dependence* s'auto-renforce (Matagne, 2009).

6.3) UNE DÉRIVE NÉOLIBÉRALE ?

Nous avons appris dans le présent travail que la vision de la gauche par le Parti socialiste se compose des différentes propositions énumérées. Deux visions se présentent à nous : la première observe la tendance d'un monde qui change dans sa globalité, et emporte avec lui les acteurs politiques. Ces derniers s'adaptent continuellement à la nouveauté et aux bifurcations du monde au risque de se retrouver dépassés et oubliés. La réponse apportée est alors une réponse d'atténuation face à la vague dominante, nous pensons ici aux propos de Delwit (2021) discutés dans la section 2.1.4. La seconde vision voit un parti politique qui dérive, et qui admet son impuissance face à des décisions prises à l'échelle internationale (Brunet, 2018).

Se pose alors la question de savoir s'il y a lieu de parler d'une dérive néolibérale du Parti socialiste ? Le néolibéralisme est un sujet très vaste qui renvoie à plusieurs signifiés et est étudié par de nombreux champs de recherches. Nous pouvons mettre en avant quatre grandes variations quant à l'usage du concept : le projet hégémonique ; la pratique politique ; le statecraft ; et la gouvernementalité (England et Ward, 2016). La dernière est la réponse la plus satisfaisante, déjà parce qu'elle s'inspire de Michel Foucault sur lequel nous nous sommes penchés précédemment (section 5.2.3). Ensuite, l'impossible séparation du marché et de l'État est confirmée par une large littérature (Bartley, 2007 ; Dardot et Laval, 2010 ; Fligstein et Stone Sweet, 2002 ; Fourcade-Gourinchas et Babb, 2002 ; Klitgaard, 2007 ; Peck, 2004 ; Peck, 2013). Pour tous ces auteurs, le marché et l'État ne peuvent être séparés puisque ce dernier dispose les outils législatifs, économiques, de régulation et il facilite l'implémentation du premier. Les États acceptent et facilitent la naissance d'institutions internationales. En somme, la stratégie étatique est une stratégie proactive. La bifurcation a lieu entre 1960 et 1973, par pragmatisme et nécessité de la part des États prospères, afin de moderniser le pays et l'adapter à l'économie internationale²⁵. La fin du système de Bretton Woods, le premier choc pétrolier de 1973 et la volonté de rentrer dans la Communauté économique européenne ont poussé les dirigeants et les partis politiques à une « revolution from within » (Fourcade-Gourinchas et Babb, 2002, p. 571)²⁶. Au niveau national, les années post 1973 font grimper le chômage et le cours du franc belge, et décroître le Trésor public et la balance commerciale. Le Système monétaire européen (SME) naît en 1979 et contraint l'économie belge à entrer dans le moule et avec la politique de

²⁵ La même justification est avancée par Guy Spitaels lors de son congrès doctrinal de 1982, voir la section 2.1.4.

²⁶ Dans l'article, les auteurs étudient précisément le Mexique et la France comme États prospères et mettent en lumière trois variables politico-économiques qui correspondent tout à fait à la Belgique : 1) une croissance du PIB de 6% environ, 2) une faible inflation et 3) un État capable de contenir les conflits sociaux.

franc fort : cela a eu pour conséquence une appréciation de 25% de la monnaie (Bisman et Verjans, 1996). Ces différents éléments nous montrent la convergence du monde vers un modèle néolibéral dont il est difficile de s'extraire pour un acteur seul. S'il existe toujours bien une différence entre la gauche et la droite, du fait de la nature de leurs idées et de leurs propositions, le fait que le monde ne soit plus le même implique que la position de gauche se déplace également. La position de gauche du Parti socialiste ne peut pas se définir en dehors du champ politique dominant. Il apparaît que leurs programmes sur les quarante dernières années embrassent le modèle néolibéral, mais avec certaines corrections pour mieux le vivre. Il ne nous revient pas de trancher si la « bonne » posture à adopter en de telles circonstances est le maintien de la matrice idéologique ou bien la participation aux responsabilités gouvernementales dans un système de coalitions, tout en sachant que l'accès aux responsabilités est une condition à la mise en place des idées. Ce vieux débat reste ouvert et il ne nous revient pas de le trancher : il ne le sera d'ailleurs certainement jamais.

Pour finir ce travail, il nous semble que la définition la plus adéquate au Parti socialiste est celle du « social market economy » qui est un système qui mélange l'économie de libre marché et un État-providence généreux dans lequel la compétition est instituée. Les secteurs publics et privés coopèrent également entre eux. Cette structure s'inspire du modèle allemand (Bealey, 1999, p. 303), et d'ailleurs, le Parti socialiste montre qu'il continue de s'en inspirer, en 2019, avec la présentation de leur « modèle mosan » pour la Wallonie. Ce dernier se réfère explicitement au modèle rhénan, qui est une transposition de l'économie sociale de marché, mais le parti y inclue les questions écologiques. Nous plaçons en annexe 7 le passage sur le modèle mosan et citons ici le paragraphe explicite suivant : « Les **pouvoirs publics** doivent devenir de véritables **partenaires du développement des entreprises**, afin que celles-ci s'inscrivent dans une politique de **croissance** durable et inclusive de la société. Les **soutiens publics** doivent être guidés par la **valeur ajoutée** qu'ils apportent aux **entreprises**, la **flexibilité** dont elles ont besoin, tout en minimisant les nécessaires **contraintes administratives**. » (Programme 2019, p. 221). Nous retrouvons tous les éléments mentionnés par Bealey juste au-dessus, à savoir la coopération du pouvoir étatique et des entreprises, avec certes plus tard dans le texte la défense des travailleurs, mais aussi la présence du lexique néolibéral classique au travers de la croissance, la valeur ajoutée et la flexibilité.

7. Conclusion

Ce mémoire avait l'objectif d'explorer la conception de la gauche par le Parti socialiste en Belgique, sur une période longue de quarante ans. Le point de départ a été l'élection législative de 1981, car il est courant de marquer le tournant néolibéral aux années quatre-vingt. D'ailleurs, nous l'avons vu, le Parti socialiste engage son virage lors de son congrès doctrinal de 1982. Ensuite, nous avons étudié la manière dont la vision du socialisme en Belgique francophone a évolué jusqu'à nos jours.

Notre analyse a porté sur les questions des clivages et de la distinction gauche – droite. Notre point de départ, qui se consacrait à une étude historique, fait ressortir que le clivage capital – travail est celui d'origine du Parti socialiste. Ensuite, les programmes électoraux se sont révélés être des sources d'informations conséquentes. C'est par leurs prismes que nous avons identifié les idées, visions et propositions concrètes mises sur la table. Pour ce faire, l'analyse du discours a été primordiale et nous nous sommes servi des analyses lexicométrique et socio-idéologique.

La *saliency theory* a mis en avant les thématiques prioritaires et nous avons fait remarquer l'inversion du syntagme politique au sein du Parti socialiste. Notre graphique à propos de l'importance relative des thèmes mobilisés a fait ressortir des tendances et les priorités du fait du contexte. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux relations extérieures, à la question régionaliste, aux groupes minoritaires, aux politiques économiques, à l'État-providence et à l'enseignement. Il en ressort que les logiques productiviste et technocratique sont devenues majoritaires au fur et à mesure du temps.

La synthèse du clivage capital – travail avec celle de gauche et la droite en politique nous a permis d'étudier les politiques économiques des programmes. Cette analyse plus approfondie d'un corpus réduit a confirmé les résultats d'ordre plus quantitatifs. Pour ce faire, notre analyse qualitative s'est portée sur la notion d'égalité qui se trouve être semblable à celle de John Rawls. Ensuite, les propositions concrètes portaient sur le clivage capital – travail et la question distributive. Aussi, la valeur morale du travail se trouvait fort présente dans les conceptions qui concernent la société et la productivité. Ici aussi, la logique productive reste un élément clef.

Enfin, après avoir mené une analyse sur les quarante dernières années, il apparaît que la conception de la gauche par le Parti socialiste s'apparente désormais à une économie sociale de marché. Le voisin allemand a étendu son influence en Belgique, et même plus généralement en Europe. D'ailleurs, son influence n'est pas morte et continue de s'exercer en 2019 avec la présentation du modèle mosan.

8. Bibliographie

Ouvrages :

Abs, R. (1979) *Histoire du Parti socialiste belge de 1885 à 1978*, Éditions Fondation Louis de Brouckère, Bruxelles, 191 p.

Balzacq, T., Baudewyns, P., Jamin, J., Legrand, V., Paye, O., Schiffino, N. (2014) *Fondements de science politique*, De Boeck supérieur, Louvain-la-Neuve, 440 p.

Bobbio, N. (1996) *Left and right : the significance of a political distinction*, The University of Chicago Press, Chicago, 124 p.

Brunet, S. (2018) *Reconvertir la pensée industrielle : pour de nouvelles pratiques politiques*, Éditions Couleur livres asbl, Bruxelles, 93 p.

Claisse, F., Counet, M., Verjans, P. (2017) *Introduction aux doctrines et idées politiques. Une approche structurale*, De Boeck supérieur, Louvain-la-Neuve, 192 p.

Dardot, P., Laval, C. (2010) *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*, La Découverte, Paris, 498 p.

Debras, F. (2022) *Le chant des sirènes : quand l'extrême droite parle de démocratie*, Peter Lang, Bruxelles, 356 p.

Delruelle, E. (2022) *Dis, c'est quoi le socialisme ?* Renaissance du Livre, Bruxelles, 88 p.

de Maillard, J., Kübler, D. (2017) *Analyser les politiques publiques*, Deuxième édition, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 259 p.

Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)*, Gallimard, Paris, 355 p.

Krieg-Planque, A. (2012) *Analyser les discours institutionnels*, A. Colin, Paris, 238 p.

Kuznetsov, A. (2014) *Theory and Practice of Paradiplomacy: Subnational Governments in International Affairs*, Routledge, London 184 p.

Larrouturou, P. (2014) *La grande trahison : les élites ont abdiqué. À nous de reprendre la main*, Flammarion, Paris, 272 p.

Manin, B. (2019) *Principes du gouvernement représentatif*, Troisième édition, Flammarion, Paris, 369 p.

Méda, D. (2010) *Le Travail : Une valeur en voie de disparition ?*, Seconde édition, Flammarion, Paris, 417 p.

Merrien, J. (2007) *L'État-providence*, Presses Universitaires de France, Paris, 128 p.

Piketty, T. (2019) *Capital et idéologie*, Le Seuil, Paris, 1232 p.

Rémond, R. (1974) *Introduction à l'histoire de notre temps, 2. Le XIXe siècle*, Le Seuil, Paris, 248 p.

Rosanvallon, P. (1981) *La crise de l'Etat providence*, Le Seuil, Paris, 183 p.

Steinmo, S. (1993) *Taxation and democracy. Swedish, British and American Approaches to Financing the Modern State*. Yale University Press, New Haven : Connecticut, 302 p.

Contributions à un ouvrage collectif :

Bismans, F., Verjans, P. (1996) « Années faciles et difficiles », in Dewachter, W., Dumont, G-H., Dumoulin, M., Gerard, M. (dir.), *Un parti dans l'histoire : 1945-1995 : 50 ans d'action du Parti Social Chrétien*, Duculot, Louvain-la-Neuve, pp. 79 – 134.

Bué, N., Fertikh, K., Hauchecorne, M. (2016) « Introduction. Les programmes politiques dans une perspective sociohistorique » in Bué, N., Fertikh, K., Hauchecorne, M. (ed.), *Les programmes politiques : Genèses et usages*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 9 - 22.

Dandoy, R. (2007) « L'analyse des programmes de partis », in Frogner, A-P., De Winter, L., Baudewyns P. (ed.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, De Boeck, Bruxelles, pp. 141 – 156.

Dandoy, R., Matagne, G. (2012) « Les discours et les mots en science politique : enjeux conceptuels et méthodologiques » in Perrez, J. et Reuchamps, M. (dir.), *Les relations communautaires en Belgique : approches politiques et linguistiques*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 57 – 71.

Dandoy, R., Museur, C. (2015) « Les programmes électoraux des partis francophones en 2007 et 2010 », in Baudewyns, P. (ed.) *Être électeur en Wallonie. Le comportement électoral des Wallons lors des élections législatives de 2007 et de 2010*, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, pp. 83 – 97.

Della Porta, D., Keating, M. (2008) « How many approaches in the social sciences? An epistemological introduction », in Della Porta, D., Keating, M. (ed.), *Approaches and methodologies in the social sciences*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 19-39.

Delwit, P., (2008) « Le capital scolaire, une variable déterminante dans le vote ? » in Delwit, P., Van Haute, E. (ed.) *le vote des belges (Bruxelles – Wallonie, 10 juin 2007)*, éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, pp. 55 – 68.

Delwit, P. (2021) « Le Parti socialiste (PS) : les défis d'une social-démocratie en déclin », in Delwit, P., Van Haute, E. (dir.) *Les partis politiques en Belgique*, Quatrième édition, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, pp. 225 – 251.

Deroubaix, J-C, Gobin, C. (2012) « Dépassement de la Belgique unitaire en 45 ans de déclarations gouvernementales », in Perrez, J., Reuchamps, M. (dir.), *Les relations communautaires en Belgique : approches politiques et linguistiques*, Academia – L’Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 75 – 103.

England, K., Ward, K. (2016) « Theorizing neoliberalization », in Springer, S., Birch, K., MacLeavy, J. (éd), *The handbook of neoliberalism*, Routledge, Abingdon, pp. 50 – 60.

Gobin, C., Deroubaix, J-C. (2019) « Lexicométrie et étude du discours institutionnel. L’expérience de l’analyse du discours en Belgique francophone », in Raus, R. (dir.), *Partage des savoirs et influence culturelle : l’analyse du discours « à la française » hors de Belgique*, Gerflint, Paris, vol. 6, pp. 47 – 58.

Lipset, S. M., Rokkan, S. (1967) « Cleavage structures, party systems, and voter alignments : an introduction », in Lipset, S.M., Rokkan, S. (ed.) *Party systems and voter alignments : cross national perspectives*. New York, NY : Free Press, pp. 1 – 64.

Matagne, G. (2009) « Vers un Etat social actif : réformer le système belge de protection sociale » in Beaufays, J., Matagne, G. (éd), *La Belgique en mutation : systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)*, Bruxelles, Bruylant, pp. 183-213.

Paquin, S., Kravagna, M., Reuchamps, M. (2015) « The International Relations of Minority Nations : Is Identity Paradiplomacy the Only Way to Go ? », in Min Reuchamps (ed.), *Minority Nations in Multinational Federations : A comparative study of Quebec and Wallonia*, Routledge, Abingdon & New York, pp. 160-180.

Van Haute, E. (2018) « Émergence et disparition des partis », in Bouhon, F., Reuchamps, M. (dir.), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Deuxième édition, Larquier, Bruxelles, pp. 215 – 229.

Articles scientifiques :

Bartley, T. (2007) « Institutional Emergence in an Era of Globalization : The Rise of Transnational Private Regulation of Labor and Environmental Conditions », *American Journal of Sociology*, 113(2), pp. 297–351.

Bourque G., Duchastel J. (1995) « Texte, discours et idéologie(s) », *Revue belge de philologie et d’histoire*, n° 73 (3), pp. 605-619;

Brasseul, J. (2012) « Genèse de l’État-providence et naissance de la social-démocratie : Bismarck et Bernstein », *Les Tribunes de la santé*, 34(1), pp. 71-88.

Budge, I. (2001) « Validating Party Policy Placements », *British Journal of Political Science*, 31(1), pp. 210 – 223.

Budge, I. (2015) « Issue Emphases, Saliency Theory and Issue Ownership : A Historical and Conceptual Analysis », *West European Politics*, 38(4), pp. 761–777.

CRISP. (1964) « Aspects du développement et du fonctionnement de l'Action Commune socialiste », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 248, pp. 1-24.

de Coorebyter, V. (2008) « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2000, pp. 7-95.

de Coorebyter, V. (2009) « Les clivages selon Lipset et Rokkan: un modèle revisité », *La Revue nouvelle*, 10, pp. 31-39.

Delfosse, P. (2008) « La théorie des clivages. Où placer le curseur ? Pour quels résultats ? », *Revue internationale de politique comparée*, 15(3), pp. 363-388.

De Munck, J. (2009) « Que reste-t-il des clivages en Belgique ? », *La Revue nouvelle*, 10, pp. 45 – 57.

Desmarais-Tremblay, M. (2021) « Généalogie du principe d'équité horizontale. Une contribution à l'histoire de la normativité en théorie des finances publiques », *Revue de philosophie économique*, 22(2), pp. 149-176.

Dolezal, M., Ennser-Jedenastik, L., Müller, W., Winkler, A-K. (2014) « How parties compete for votes : A test of saliency theory », *European Journal of Political Research*, 53(1), pp. 57–76.

Farhat, N. (2012) « Le conflit communautaire belge entre contingence identitaire et déterminisme historique : Analyse de path dependence de la formation des communautés et des trajectoires institutionnelles », *Revue française de science politique*, 62(2), pp. 231-254.

Fligstein, N., Stone Sweet, A. (2002) « Constructing Polities and Markets : An Institutional Account of European Integration », *American Journal of Sociology*, 107(5), pp. 1206–1243.

Foret, F., Riva, V. (2010) « Religion between Nation and Europe: The French and Belgian “No” to the Christian Heritage of Europe », *West European Politics*, 33(4), pp. 791–809.

Fourcade-Gourinchas, M., Babb, S.L. (2002) « The Rebirth of the Liberal Creed : Paths to Neoliberalism in Four Countries », *American Journal of Sociology*, 108(3), pp. 533–579.

Frogner, A.-P. (2007) « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, 14(2), pp. 281-302.

Gobin, C. (2010) « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... », *Semen, Revue sémio-linguistique des textes et discours*, 30, pp. 169-186.

Gobin, C. (2019) « Discours constituant, austérité et néolibéralisme : des dynamiques énonciatives imbriquées. Le cas des Grandes Orientations des politiques économiques de l'Union européenne », *Langage et société*, 166(1), pp. 31–51.

Hooghe, L., Marks, G. (2018) « Cleavage theory meets Europe's crises: Lipset, Rokkan, and the transnational cleavage », *Journal of European Public Policy*, 25(1), pp.109-135.

Klitgaard, M.B. (2007) « Why are they doing it ? Social democracy and market-oriented welfare state reforms », *West European Politics*, 30(1), pp. 172–194.

Le Texier, T. (2011) « Foucault, le pouvoir et l'entreprise : pour une théorie de la gouvernamentalité managériale », *Revue de philosophie économique*, 12(2), pp. 53–85.

Mabille, X. (2005) « Le Parti socialiste : Évolution 1978-2005 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1867-1868, pp.5-65.

Masson, A. (2014) « Fondements et dynamique de l'État-providence », *Revue française d'économie*, 29(4), pp. 15-57.

Oesch, D. (2008) « Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe : Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », *International Political Science Review*, 29(3), pp. 349–373.

Palier, B. (2006) « La politique des réformes dans les États providence bismarckiens », *Revue française des affaires sociales*, 1(1), pp. 51-80.

Peck, J. (2004) « Geography and public policy : constructions of neoliberalism », *Progress in Human Geography*, 28(3), pp. 392–405.

Peck, J. (2013) « Explaining (with) Neoliberalism », *Territory, Politics, Governance*, 1(2), pp. 132–157.

Piet, G., Dandoy, R., Joly, J. (2015) « Comprendre le contenu des programmes électoraux. Comparaison des méthodes d'encodage manuel et automatique », *Mots*, 108, pp. 79–101.

Sztejnberg, M. (1963) « La fondation du Parti Ouvrier Belge et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique 1882–1886 », *International Review of Social History*, 8(2), pp. 198-215.

Valenduc, C. (2017) « Distribution et redistribution des revenus : évolution des inégalités en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2346-2347, pp. 5-78.

Willocq, S., Kelbel, C. (2016) « Un électeur, plusieurs partis ? Affinités partisanes multiples et vote fractionné », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2324-2325, pp. 5-80.

Willocq, S., Kelbel, C. (2018) « Splitting Votes, Splitting Hairs ? Rationale for Split-Ticket Voting at the Federal, Regional, and European Elections of May 2014 in Belgium », *Publius: The Journal of Federalism*, 48(4), pp. 664 – 685.

Littérature grise :

Bolle, F. (2021) « Que faire de la Charte de Quaregnon ? », *Politique : revue belge d'analyse et de débat*, n°103, disponible à l'adresse suivante : <https://www.revuepolitique.be/que-faire-de-la-charte-de-quaregnon/> (consulté le 15 février 2023).

El Berhoumi, M. (2013) « La gratuité de l'enseignement : une promesse oubliée, un principe juridique bafoué », *Pauvreté : Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté*, 1, 15 p.

Hacker, J. (2011) « The institutional foundations of middle-class democracy », *Policy network*, disponible à l'adresse suivante : https://www.jacobhacker.com/assets/hacker_pn.pdf (consulté le 17 mai 2023).

Piketty, T., Guillot, M., Garbinti, B., Goupille-Lebret, J., Bozio, A. (2018) « Pre-distribution versus redistribution : Evidence from France and the US », *Centre for Economic Policy Research*, disponible à l'adresse suivante : <https://cepr.org/voxeu/columns/pre-distribution-versus-redistribution-evidence-france-and-us> (consulté le 17 mai 2023).

Sbaraglia, F., Close, C. (2019) « La lutte contre les inégalités dans les programmes électoraux », *Pauvreté : Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté*, 23, 27 p.

Tuomala, M., Pirttilä, J., Kanbur, R., Paukkeri, T., Haaparanta, P. (2022) « Pre-distribution requires redistribution », *Centre for Economic Policy Research*, disponible à l'adresse suivante : <https://cepr.org/voxeu/columns/pre-distribution-requires-redistribution> (consulté le 17 mai 2023).

Législation :

Constitution belge : Articles 24, §3, al.1 et 127, §1, al.1

Loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions en matière d'enseignement, (M.B. du 19 juin 1959).

Loi spéciale du 08 août 1980 de réformes institutionnelles : article 6, §1, IX, 7° (M.B. du 15 août 1980).

Loi du 23 juin 1983 concernant l'obligation scolaire : article 1^{er} (M.B. du 06 juillet 1983).

Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions (M.B. du 17 janvier 1989).

Entretiens :

Bobbio, N., Coen, F. (2014) « Les nouvelles frontières de la gauche : entretien avec l'écrivain Norberto Bobbio », *Sens public*, 11 p.

Dictionnaire et lexique :

Bealey, F. (1999) *The Blackwell dictionary of political science : A user's guide to its terms*, Basil Blackwell, Oxford, 384 p.

Dictionnaire en ligne d'Alternatives Economiques, disponible à l'adresse suivante : <https://www.alternatives-economiques.fr/dictionnaire/definition/98117> (consulté le 14 mai 2023).

Nay, O. Carcassonne, G., Dreyfus, F., Duhamel, O., Laroche, J., Siméant, J., Surel, Y. (2008) *Lexique de science politique : vie et institutions politiques*, Deuxième édition, Dalloz, Paris, 576 p.

Vocabulaire politique du Centre de recherche et d'information socio-politiques, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vocabulairepolitique.be/pilier/> (consulté le 01 mars 2023).

Site internet :

Belélite, disponible à l'adresse suivante : <http://www.commissionroyalehistoire.be/belelite/fr/gov/governmentsoverview/fed> (consulté le 03 avril 2023)

Connaître la Wallonie, disponible à l'adresse suivante : <https://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/filtre#.ZE1f6S8itQI> (consulté le 03 avril 2023)

Consilium Europa, présidences : <https://www.consilium.europa.eu/media/56827/past-presidencies.pdf> (consulté le 08 mai 2023).

État belge : <https://www.belgium.be/fr> (consulté le 03 avril 2023)

Internationale socialiste : Déclaration de principes, disponible à l'adresse suivante : <https://www.internationalesocialiste.org/a-propos-de-lis/declaration-de-principes/> (consulté le 24 novembre 2022).

La Banque mondiale : Emplois dans l'industrie (% du total des emplois) – Belgium, disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.IND.EMPL.ZS?end=2021&locations=BE&start=1991&view=chart> (consulté le 20 mai 2023).

Service public fédéral Intérieur : <https://elections.fgov.be/informations-generales/resultats> (consulté le 03 avril 2023)

Rapport :

Eurobarometer (2013) « Europeans' engagement in participatory democracy », 63 p.

Université libre de Bruxelles - Vrije Universiteit Brussel (2021) « Une analyse de l'abstention électorale », 68 p. (avec le soutien de la société Itsme)

Document pédagogique :

Daniel Péliissier (2016), « Initiation à la lexicométrie Approche pédagogique à partir de l'étude d'un corpus avec le logiciel » disponible à l'adresse suivante : <http://www.iramuteq.org/documentation> (consulté le 04 novembre 2022).

Programmes politiques :

Centre démocrate humaniste (2019) « En avant ! avec les Citoyens démocrates humanistes »

Christen-democratisch en Vlaams (2019) « Vlaamse, federale & Europese verkiezingen 2019 »

Démocrate fédéraliste indépendant (2019) « Programme fédéral »

Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales (2019) « Programme de campagne 2019 »

Groen (2019) « Plan A. Menselijker Eerlijker Gezonder »

Mouvement réformateur (2019) « Un pays stable, prospère et innovant »

Mouvement réformateur (2019) « Pour un nouvel élan européen »

Nieuw-Vlaamse Alliantie (2019), « Voor Vlaanderen. Voor Vooruitgang. »

Open Vlaamse Liberalen en Democraten (2019) « Het land van de doeners. »

Parti du travail de Belgique (2019) « Un programme social, c'est vraiment phénoménal. Programme du PTB élections fédérales et régionales 2019 »

Parti du travail de Belgique (2019) « La gauche qui pique, contre l'Europe du fric. Programme du PTB élections européennes 2019 »

Parti socialiste (1981) « Programme électoral »

Parti socialiste et Fédération générale du travail de Belgique (1985) « Programme institutionnel et socio-économique »

Parti socialiste et Fédération générale du travail de Belgique (1985) « Programme complémentaire à l'accord PS – FGTB »

Parti socialiste (1987) « Programme du P.S. Élections législatives du 13.12.1987 »

Parti socialiste (1991) « Programme électoral. Élections législatives 1991 »

Parti socialiste (1995) « Programme socialiste. Une société plus juste »

Parti socialiste (1999) « Programme fédéral. Un contrat pour le XXIEME siècle »

Parti socialiste (2007) « À vos côtés... Élections législatives 2007. Le programme du PS »

Parti socialiste (2010) « Un pays stable. Des emplois durables »

Parti socialiste (2014) « Programme 2014. Élections européennes, fédérales et régionales »

Parti socialiste (2019) « Élections du 26 mai 2019. Programme du PS »

Socialistische Partij Anders (2019) « Zekerheid voor iedereen »

Vlaams Belang (2019) « Eerst onze mensen »